

# Panorama de la pauvreté en Bretagne : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Bretagne

n° 6

Octobre 2023



## Coordination

Direction Générale de l'Institut  
national de la statistique et des  
études économiques –  
Département de l'action régionale

## Directeur de la publication

Éric Lesage

## Rédactrice en chef

Marion Julien-Levantidis

## Auteurs

*Département de l'Action Régionale :*  
Mathilde Gerardin

*Pôle Conseil Expertise Mutualisé :*  
Armelle Bolusset  
Geneviève Burel  
Pierre-Olivier Lemaire  
Jean-François Thillet  
Vincent Vallès

*Service Études et Diffusion de la  
Direction régionale de Bretagne :*  
Laurent Auzet  
Lucile Cros

## Contact presse

Christelle Marcault  
02 99 29 34 90 / 06 61 10 18 44  
communication-bretagne@insee.fr

## Éditeur

Institut national de la statistique et  
des études économiques  
88 avenue Verdier,  
92541 MONTROUGE CEDEX  
**www.insee.fr**

ISSN : 2429-0866

© Insee 2023

En collaboration avec la Délégation Interministérielle à la  
Prévention et Lutte contre la Pauvreté et le Commissaire à la  
lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de la Région  
Bretagne

# Avant-propos

*En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer, dans chaque territoire, sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les ménages en situation de précarité.*

*Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller les institutions sociales pour la prise de décision, le ministère des Solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication, dans chaque région, d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des Pactes locaux des solidarités : contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations.*

*Plusieurs caractéristiques inédites rendent ces panoramas particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques liées à la pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre tous les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et également locales au niveau des EPCI, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'enchevêtrement des problématiques qui touchent les ménages, une analyse novatrice autour de six profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale d'autres facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics portant sur les thèmes suivants : l'insertion professionnelle, la mobilité, le logement, l'accès aux soins et aux services, la formation et l'offre de garde d'enfants.*

*Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités qui se développe autour de 4 axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.*

*En région Bretagne, et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'une collaboration entre la direction régionale de l'Insee et le préfet de Région, représenté par le commissaire à la lutte contre la pauvreté. Il ressort de ce travail statistique que même si la région est comparativement moins touchée par la pauvreté que les autres régions françaises, il existe des territoires, dans les grands centres urbains et dans le Centre Bretagne, où la pauvreté est plus présente.*

**Le Préfet de la région Bretagne**

Philippe Gustin

**Le Directeur régional de l'Insee  
Bretagne**

Éric Lesage



# Synthèse

En Bretagne, en 2020, 11,2 % de la population des ménages fiscaux dispose d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Ce taux de pauvreté place la Bretagne au 2<sup>e</sup> rang des 13 régions de France métropolitaine et se situe bien en dessous du niveau national, qui s'établit à 14,4 %. Seuls les Pays de la Loire connaissent un taux de pauvreté plus faible (10,5 %). Ainsi, l'Ille-et-Vilaine, avec un taux de 10,7 %, et le Finistère (11,0 %) font partie des dix départements les moins affectés par la pauvreté. Le Morbihan (11,5 %) et les Côtes-d'Armor (12,1 %) connaissent également un niveau de pauvreté inférieur à la moyenne nationale.

L'espace urbain dense, où se situent la majorité des logements sociaux, est comme au niveau national le plus touché par la pauvreté. À l'inverse, l'espace urbain intermédiaire est relativement préservé en Bretagne en comparaison du niveau de pauvreté dans ce type d'espace au plan national. Le taux de pauvreté est le plus faible dans l'espace rural périurbain. La pauvreté est en revanche plus présente dans l'espace rural non périurbain, en particulier dans le Centre Bretagne.

Si la pauvreté monétaire est moins fréquente en Bretagne qu'au niveau national, elle est aussi moins « intense » : le niveau de vie médian des ménages en situation de pauvreté dans la région est supérieur à celui de l'ensemble des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté. Comme dans l'ensemble du pays, les mécanismes de redistribution atténuent la pauvreté. Sans eux, 17,4 % des ménages bretons pourraient être considérés comme pauvres. Ainsi, en Bretagne, 32,4 % des revenus des ménages pauvres sont constitués de prestations sociales (36,8 % en France métropolitaine).

Le taux de pauvreté varie selon l'âge, en Bretagne comme dans l'ensemble de la France métropolitaine, mais il reste inférieur à celui enregistré au niveau national pour toutes les tranches d'âge. Alors que la pauvreté monétaire touche 20,2 % de la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, elle ne concerne que 7,5 % de ceux dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Cependant, contrairement à ce qui est observé à l'échelle nationale, le taux de pauvreté est un peu plus élevé pour les ménages dont le référent fiscal est âgé d'au moins 75 ans que pour ceux de la tranche d'âge précédente.

La situation familiale est également un facteur discriminant en matière de pauvreté. Les familles monoparentales sont bien plus fréquemment en situation de pauvreté, même si c'est légèrement moins le cas qu'au niveau national. Les contextes familiaux favorisant la pauvreté sont ainsi plus souvent vécus par des femmes, davantage concernées que les hommes par la monoparentalité mais également par de plus faibles revenus, notamment pour celles qui vivent seules et ont un âge avancé. Les personnes seules font aussi partie des types de ménages plus souvent exposés à des situations de pauvreté. Ce constat est alors un peu plus marqué pour les hommes seuls, pour lesquels le taux de pauvreté se rapproche de celui observé au niveau national. En revanche, les couples avec enfant(s) sont en Bretagne nettement moins souvent en situation de pauvreté qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Enfin, les couples sans enfant sont les ménages les moins concernés par des situations de pauvreté.

Parmi les ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils peuvent être identifiés, représentatifs en particulier de la diversité de leur lien à l'emploi.

Le premier profil recouvre les ménages pauvres retraités. Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules et de couples sans enfant. Il représente 30,1 % des ménages pauvres. Il est plus présent dans les zones rurales loin des grandes communes.

Les ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté constituent un deuxième profil. celui-ci se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s), notamment des familles de 3 enfants ou plus. Ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine. Ils représentent 19,2 % des ménages pauvres.

Les ménages non insérés sur le marché du travail dont le référent fiscal a moins de 30 ans représentent 10,6 % des ménages en situation de pauvreté. Il s'agit majoritairement de personnes vivant seules et locataires dans le parc privé. La population de ce troisième profil réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Le profil des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement regroupe 11,5 % des ménages pauvres. Ce quatrième profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres. Il rassemble notamment des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui ne sont cependant que peu ou pas insérés dans l'emploi. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu. Par ailleurs, ces ménages sont un peu plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine.

Le cinquième profil, qui regroupe 13,7 % des ménages en situation de pauvreté, est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Une majorité des ménages de ce profil est constitué de personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais celui-ci regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s). Le revenu disponible de ces ménages se distingue par une part plus importante des minima sociaux, des indemnités de chômage et des prestations logement.

Enfin, le dernier profil regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Il compte 14,9 % des ménages en situation de pauvreté. La part de familles avec enfant(s), notamment de 3 enfants ou plus, y est plus importante. Les familles monoparentales représentent plus d'un tiers de ces ménages. Ce profil est caractéristique des territoires les plus denses. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté.

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales. Les territoires peuvent en effet présenter différentes fragilités économiques et sociales. La Bretagne est la région où la part de la population vivant dans une intercommunalité considérée de ce point de vue comme « très fragile » au niveau national est la plus faible. Ce classement s'appuie sur des indicateurs choisis pour chaque thème de fragilité (insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins et accès services publics). Il ne signifie pas que les EPCI bretons ne sont pas concernés par ces formes de fragilité mais plutôt qu'ils sont bien situés par rapport à l'ensemble des EPCI de France métropolitaine.

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse</b>	<b>5</b>
<b>Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?</b>	<b>9</b>
<b>La pauvreté monétaire demeure moins élevée en Bretagne</b>	<b>11</b>
<b>La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques</b>	<b>17</b>
<b>Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires</b>	<b>25</b>
<b>Annexes : la pauvreté monétaire</b>	
<b>au sein des départements</b>	<b>46</b>
<b>au sein des métropoles</b>	<b>51</b>
<b>au sein des quartiers prioritaires de la ville</b>	<b>54</b>
<b>Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus</b>	<b>57</b>

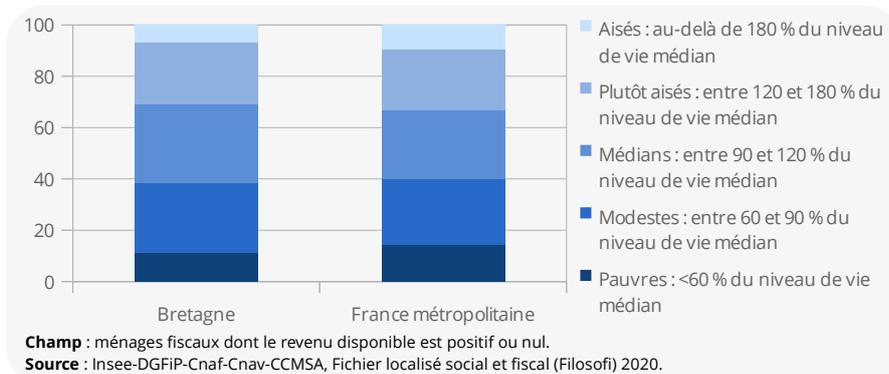


# Introduction : quelles approches de la pauvreté au niveau régional ?

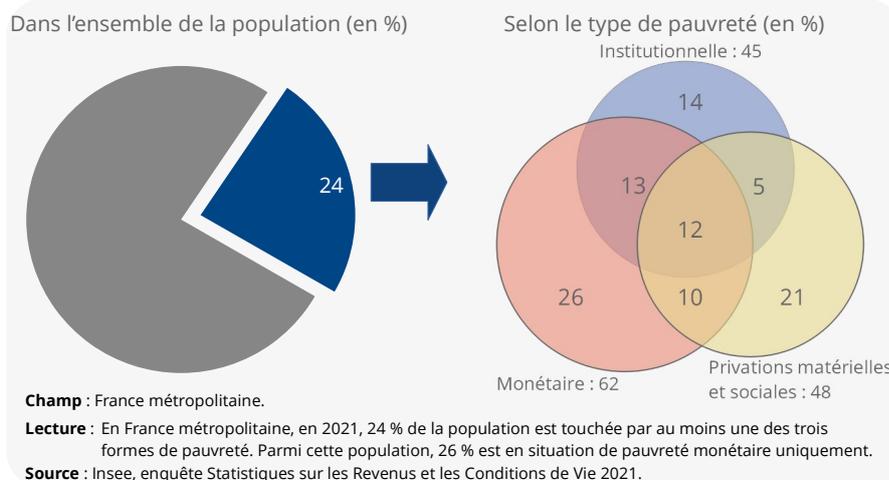
La pauvreté est un phénomène multidimensionnel : elle peut-être assimilée à un défaut de « bien-être », à l'insatisfaction des besoins fondamentaux, à de faibles niveaux de revenus ou à une situation d'exclusion sociale. L'Union européenne privilégie une définition relative de la pauvreté. D'après la définition adoptée par le Conseil des ministres du 19 décembre 1984, sont considérées comme pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles et sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'État membre dans lequel elles vivent ».

Pour mesurer la pauvreté, l'approche la plus fréquente est l'approche monétaire, selon laquelle être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. La **pauvreté monétaire** est ainsi une mesure relative de la pauvreté. Un seuil à 60 % du **niveau de vie médian** est retenu au sein des pays de l'Union européenne. En France, en 2020, d'après le dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi ▶ **sources**), ce seuil équivaut à un revenu disponible de 1 120 euros par mois par **unité de consommation (UC)**. Ce montant correspond par exemple à 1 120 euros pour une personne occupant seule son logement, 1 680 euros pour un couple sans enfant, et 2 350 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. En 2020, 14,4 % de la population des ménages de France métropolitaine est pauvre d'après cette définition, et 11,2 % en Bretagne ▶ **figure 1**. Au-dessus du seuil de pauvreté mais avec un niveau de vie inférieur à 90 % du niveau de vie médian, les personnes dites « modestes » représentent plus d'un quart de la population de France métropolitaine (25,8 %), une proportion, à l'inverse, un peu plus faible que dans la région (27,3 %). En haut de l'échelle des niveaux de vie, un peu moins d'une personne sur dix en France métropolitaine (9,7 %) est qualifiée d'« aisée », avec un niveau de vie supérieur à 180 % du niveau de vie

## ▶ 1. Répartition de la population selon le niveau de vie en 2020



## ▶ 2. Part de la population concernée par au moins l'une des formes de pauvreté en 2021



médian. Dans la région, cette proportion s'établit à 6,9 %.

La pauvreté ne se limite pas à la seule dimension monétaire. Au niveau de l'Union européenne, l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (SRCV) permet de mesurer les différentes dimensions de la pauvreté qui ne se recouvrent que partiellement. La population dite en situation de pauvreté institutionnelle, c'est-à-dire percevant un minimum social, ne correspond ainsi pas parfaitement à celle en situation de pauvreté monétaire, ni à celle qui connaît des privations matérielles et

sociales importantes, c'est-à-dire étant dans l'incapacité de couvrir les dépenses liées à au moins 5 postes de la vie courante sur les 13 considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable. En France métropolitaine, 24 % de la population est touchée par au moins l'une de ces trois formes de pauvreté ▶ **figure 2**. Parmi ces personnes, 12 % cumulent à la fois des situations de pauvreté institutionnelle, de pauvreté monétaire et de privations matérielles et sociales.

Cette approche relativement complète de la pauvreté n'est pas répliquable à

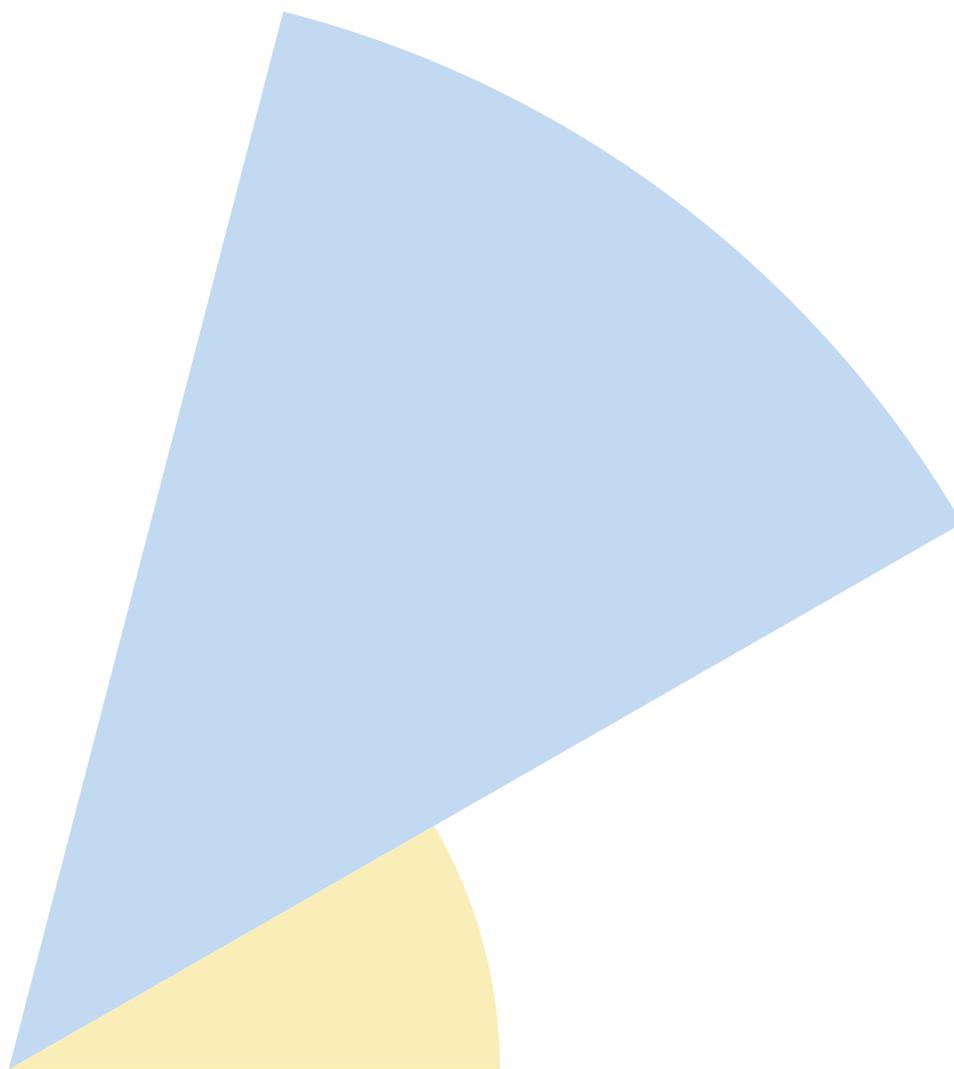
l'échelle régionale ou infrarégionale. À un niveau territorial fin, la mise en place depuis 2012 du dispositif sur les revenus localisés sociaux et fiscaux (Filosofi) permet d'appréhender la pauvreté dans sa dimension monétaire. Ce dossier exploite la richesse de cette source afin de caractériser la pauvreté dans la région, jusqu'à l'échelle infracommunale, en s'appuyant notamment sur des informations sociodémographiques (âge, type de ménage, type de commune de

résidence...). La diversité des situations pouvant correspondre à la pauvreté monétaire est ainsi décrite au travers de six profils sociodémographiques.

Par ailleurs, une approche territorialisée d'indicateurs correspondant à certaines difficultés potentiellement rencontrées par les ménages dans les territoires permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». L'analyse d'indicateurs caractérisant ces fragilités,

dont certains sont assez directement liés à la pauvreté (situation défavorable sur le marché du travail, moindre niveau de qualification des actifs, etc.) et d'autres plus indépendants ou contextuels (difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, etc.), permet d'apporter un éclairage sur le cumul de difficultés que peuvent connaître les ménages résidant au sein des territoires concernés, notamment ceux en situation de pauvreté monétaire.

# **La pauvreté monétaire demeure moins élevée en Bretagne**



# La pauvreté monétaire demeure moins élevée en Bretagne

La Bretagne demeure l'une des régions où la pauvreté est la plus faible parmi l'ensemble des régions de France métropolitaine. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère font notamment partie des départements où celle-ci est la moins élevée. Les ménages bretons en situation de pauvreté ont un niveau de vie médian supérieur à l'ensemble des ménages pauvres de France métropolitaine. Ils reçoivent globalement moins de prestations sociales qu'au niveau national. La pauvreté touche davantage les ménages jeunes, mais elle reste inférieure au niveau national quelle que soit la classe d'âge. Elle est plus présente dans les communes urbaines denses et dans les communes rurales que dans les autres types d'espace en Bretagne.

En 2020 en Bretagne, 11,2 % de la population des ménages fiscaux vit sous le seuil de pauvreté monétaire. Ce seuil est fixé de façon conventionnelle à 60 % du niveau de vie médian métropolitain. En 2020, il équivaut à un revenu disponible (revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner) de 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC). Ce dénombrement n'inclut que les « ménages fiscaux ordinaires ». Ainsi, il ne prend pas en compte certaines situations susceptibles d'être concernées par la pauvreté, comme celles des résidents en communautés (maisons de retraite, prisons, congrégations religieuses, etc.), qui représentent 3 % de la population recensée de la région, ou des sans-abris.

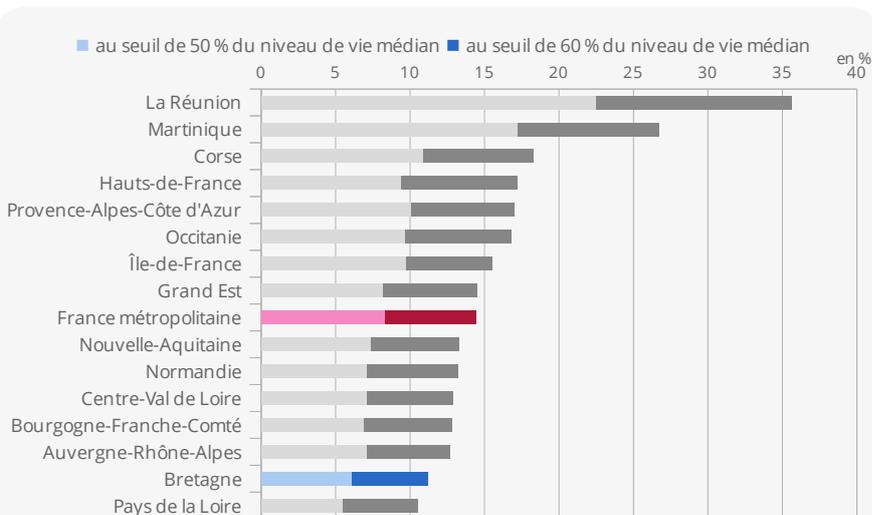
La Bretagne fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté est le plus faible : avec 11,2 % de ménages pauvres, la Bretagne se classe en 2<sup>e</sup> position des régions de France métropolitaine, derrière les Pays de la Loire (10,5 %) ▶ **figure 1**. Au niveau national en 2020, le taux de pauvreté est plus élevé (14,4 %).

Les situations de plus grande pauvreté sont usuellement mises en évidence en fixant un seuil monétaire inférieur à celui de 60 % du niveau de vie médian. Au seuil plus restrictif de 50 %, le taux de pauvreté reste pour la Bretagne au dessous de la moyenne nationale : 6,1 %, contre 8,3 % en France métropolitaine. Le classement des régions n'est pas réellement modifié. En France métropolitaine, la Bretagne se positionne parmi celles où ce taux est le plus faible (toujours 2<sup>e</sup> position par ordre croissant du taux de pauvreté).

Le niveau de vie médian des ménages pauvres constitue un autre indicateur pour appréhender le degré de pauvreté : il s'établit en Bretagne à 10 930 euros annuels par UC, contre 10 740 pour la population des ménages en situation de pauvreté de l'ensemble de la France métropolitaine.

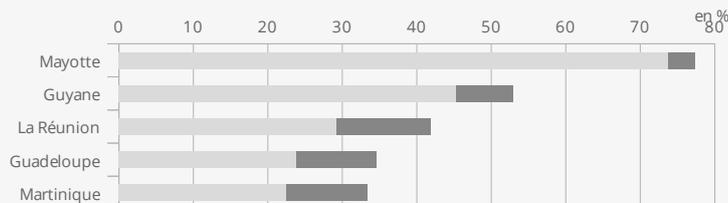
Ce niveau de vie médian des ménages pauvres est deux fois inférieur à celui de l'ensemble des ménages de la région (22 400 euros par UC). Seules trois régions ont un niveau de vie médian des plus pauvres plus élevé : les Pays de la Loire (11 030 euros par UC), la Bourgogne-Franche-Comté (10 960) et la Normandie (10 950).

## ► 1. Taux de pauvreté monétaire en 2020 selon le seuil par région



**Champ** : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

**Source** : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.



**Source** : Insee, enquête Budget de famille 2017 (extension DOM).

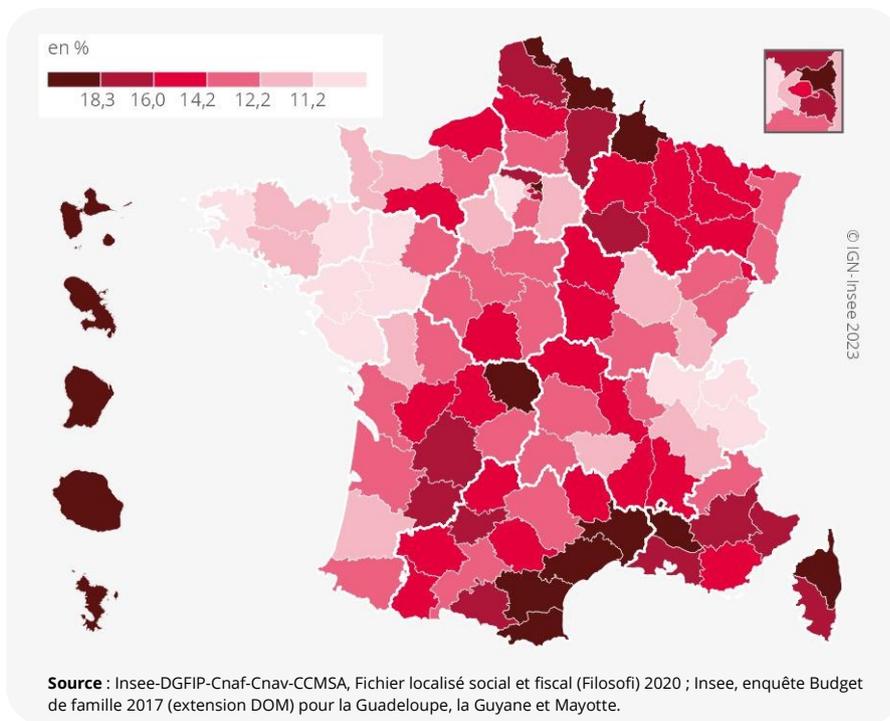
**Note** : Du fait de la moindre qualité des sources administratives (notamment des adresses manquantes ou incomplètes), la Guadeloupe, la Guayane et Mayotte n'ont pour l'instant pas pu être intégrées dans Filosofi. Pour pallier ce problème, l'enquête Budget de famille (BDF) réalisée par l'Insee dans tous les DOM en 2017 a été mobilisée. Elle permet notamment de calculer l'ensemble des indicateurs de pauvreté et d'inégalités monétaires sur tous les DOM et de comparer ces territoires entre eux.

## Moins de pauvreté en Bretagne

En France, les disparités départementales en matière de pauvreté sont notables ▶ **figure 2**. La pauvreté est plus marquée dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis, avec des taux de pauvreté supérieurs à 25 %, ainsi que sur les départements du pourtour méditerranéen et dans ceux du nord de la France (taux de pauvreté compris entre 18,3 et 20,7 %). À l'inverse, un quart des départements ont un taux de pauvreté inférieur à 12,2 %. Ils se situent pour l'essentiel dans le Grand Ouest, l'est de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France (Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Yvelines).

Dans ce contexte, les départements bretons font partie des moins affectés par la pauvreté. Tous ont un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de France métropolitaine. Ceux de l'Ille-et-Vilaine (10,7 %) et du Finistère (11,0 %) sont parmi les dix plus faibles des départements de France métropolitaine. Dans ce classement, le Morbihan (11,5 %) et les Côtes-d'Armor (12,1 %) se situent respectivement à la 15<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> position.

## ▶ 2. Taux de pauvreté monétaire en 2020 par département

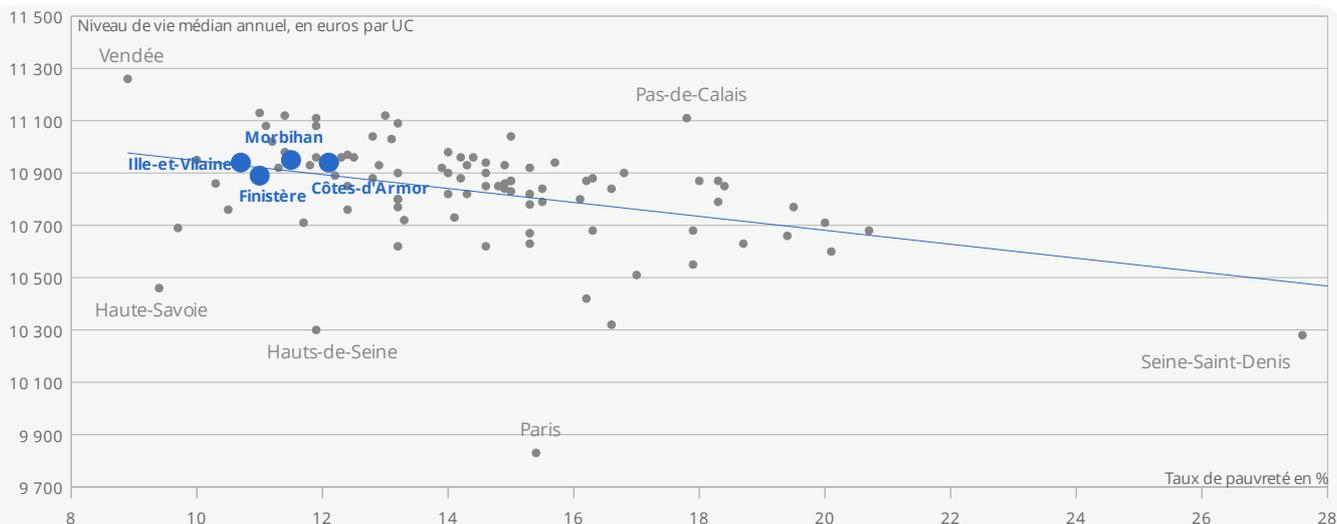


### Les ménages bretons pauvres moins défavorisés

Dans les départements bretons comme dans le reste de la France métropolitaine, un taux de pauvreté plus faible va souvent de pair avec un niveau de vie médian des ménages pauvres plus important ▶ **figure 3**.

Ainsi, s'échelonnant de 10 890 euros par UC dans le Finistère à 10 950 dans le Morbihan, le niveau de vie annuel médian des plus défavorisés en Bretagne est sensiblement supérieur à celui des ménages métropolitains vivant sous le seuil de pauvreté.

## ▶ 3. Taux de pauvreté monétaire et niveau de vie médian des personnes pauvres en 2020 par département



**Lecture :** Dans le Finistère, le taux de pauvreté est de 11 % et le niveau de vie annuel médian des personnes pauvres est de 10 890 euros par UC. Sur l'ensemble des départements de France métropolitaine, on observe une relation entre le taux de pauvreté et le niveau de vie médian des ménages pauvres, matérialisée par la droite d'ajustement.

**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

## Les ménages jeunes et les familles monoparentales plus touchés par la pauvreté

Le taux de pauvreté varie de façon significative en fonction de l'âge. En effet, il atteint 20,2 % pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, contre 8,5 % dans le cas où le référent est âgé de 75 ans ou plus ▶ **figure 4**.

Toutefois, les habitants de la région sont, dans chaque classe d'âge, moins fréquemment touchés par la pauvreté que l'ensemble des résidents de France métropolitaine.

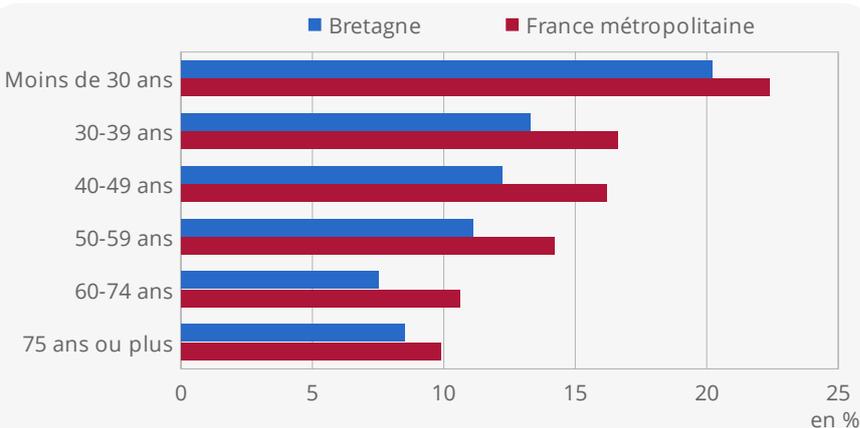
Les écarts sont marqués pour la population des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 74 ans : plus de 3 points d'écart avec la moyenne nationale pour chaque tranche d'âge. Pour les moins de 30 ans et les seniors de 75 ans ou plus, les écarts se resserrent respectivement à 2,2 et 1,4 points.

Indépendamment de l'âge, certaines catégories de ménages sont plus fréquemment affectées par la pauvreté.

En Bretagne, 26,9 % de la population des familles monoparentales vit sous le seuil de pauvreté ▶ **figure 5**. Les familles monoparentales sont ainsi 2,4 fois plus souvent pauvres que l'ensemble des ménages de la région (2,0 au niveau national). La Bretagne occupe le 4<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine où le taux de pauvreté des familles monoparentales est le plus faible. Les couples avec ou sans enfant(s) sont moins souvent en situation de pauvreté (respectivement 8,4 % et 5,0 % dans la région) que les familles monoparentales, mais aussi que les personnes vivant seules, femmes (16,8 %) ou hommes (19,3 %).

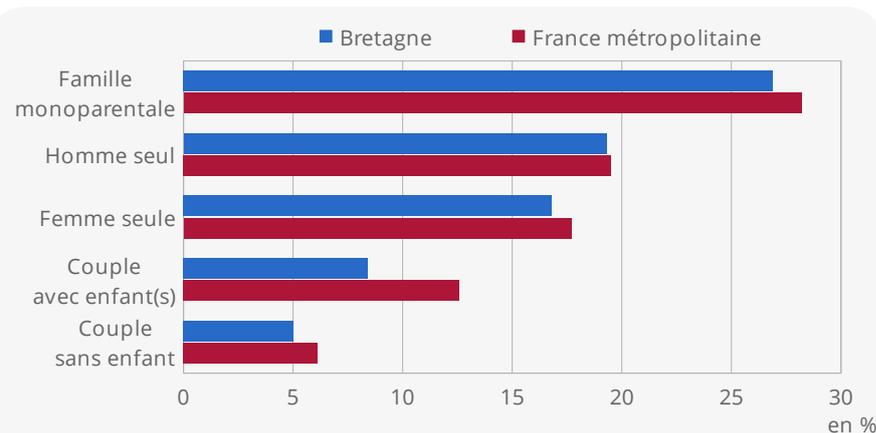
Pour tous les types de ménages, par rapport au niveau métropolitain, les ménages bretons sont moins exposés à la pauvreté. C'est pour les hommes et les femmes occupant seuls leur logement ainsi que pour les familles monoparentales que le taux de pauvreté régional se rapproche le plus de la moyenne métropolitaine.

## ▶ 4. Taux de pauvreté monétaire en 2020 selon l'âge du référent fiscal du ménage



**Champ** : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source** : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

## ▶ 5. Taux de pauvreté monétaire en 2020 selon le type de ménage



**Champ** : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.  
**Source** : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

Le dispositif Filosofi, source sur le revenu des ménages fiscaux ▶ **sources**, ne permet pas de calculer un taux de pauvreté des femmes d'une part et des hommes d'autre part. Dans les couples, le taux de pauvreté est le même pour les deux conjoints. Néanmoins, les ménages composés de femmes vivant seules ou avec leur(s) enfant(s) représentent une part bien plus importante des ménages pauvres (43 % en Bretagne, 40,7 % en France métropolitaine) que les ménages

composés d'hommes vivant seuls ou avec leur(s) enfant(s) (30,3 % en Bretagne, 25,7 % en France métropolitaine). Les femmes sont ainsi surreprésentées parmi les situations de pauvreté.

## La pauvreté est plus présente dans les communes urbaines denses

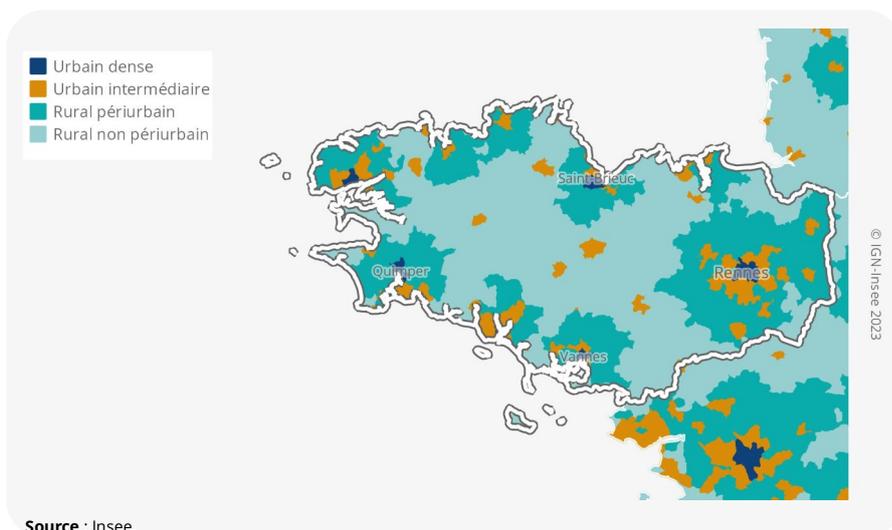
La **grille communale de densité** classe les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. Le croisement de cette grille avec les aires d'attraction des villes permet de distinguer quatre types d'espace, du plus urbain au plus rural ▶ **figure 6**.

La pauvreté affecte ces types d'espace de façon différenciée. Elle est notamment davantage présente dans les communes urbaines denses (comme Lorient, Saint-Brieuc, Rennes, Brest et quelques communes limitrophes), où elle touche 17,2 % de la population des ménages de la région contre 18,1 % en France métropolitaine ▶ **figure 7**. Le taux de pauvreté est moins élevé au sein des ceintures urbaines, des centres urbains intermédiaires (comme Saint-Malo, Concarneau, Lannion) et des communes urbaines de plus petite taille (comme Quimperlé, Betton). Dans ces zones urbaines intermédiaires, il est nettement en deçà du taux observé au plan national (9,9 %, contre 13,8 % en France métropolitaine).

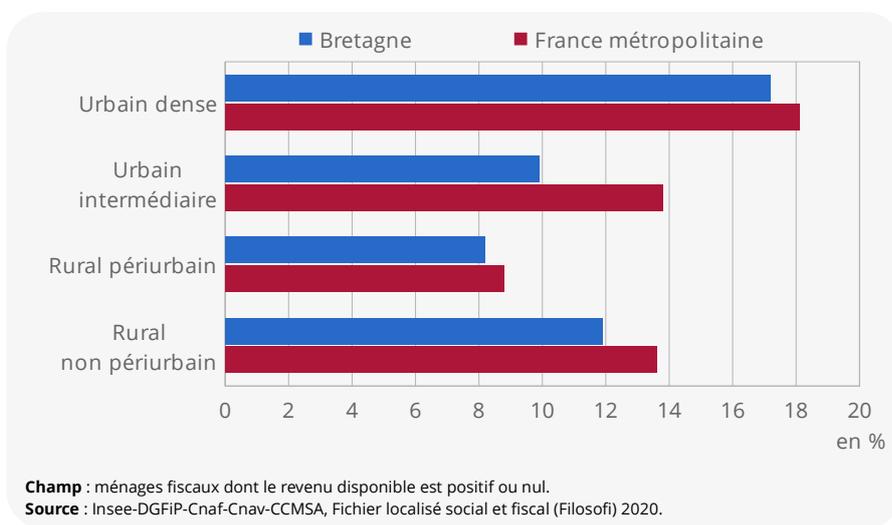
Les communes rurales sous influence d'un pôle, que l'on qualifie de « périurbaines », sont les moins touchées par la pauvreté (8,2 %). Les communes rurales non périurbaines, en général plus isolées que les précédentes, ont un niveau de pauvreté (11,9 %) supérieur. Il est cependant inférieur à celui observé dans les communes du même type au niveau national (13,6 %).

Dans la région comme en France, les taux de pauvreté sont généralement plus élevés dans les métropoles (Rennes et Brest en Bretagne), que dans les intercommunalités limitrophes ▶ **figure 8**. Les intercommunalités du Centre Bretagne les plus éloignées des métropoles sont globalement plus pauvres que l'ensemble des intercommunalités de la région.

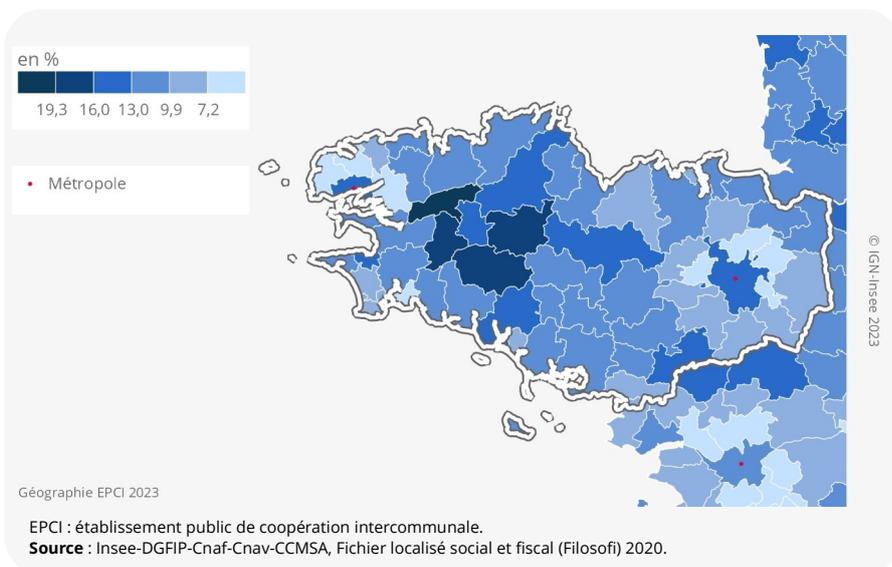
## ▶ 6. Approche fonctionnelle des espaces urbains et ruraux



## ▶ 7. Taux de pauvreté monétaire en 2020 selon le type de commune



## ▶ 8. Taux de pauvreté monétaire en 2020 par EPCI



## Les ménages pauvres bretons touchent moins de prestations sociales qu'au niveau national

Les revenus des ménages en situation de pauvreté se caractérisent, outre leur faible niveau, par une structure particulière.

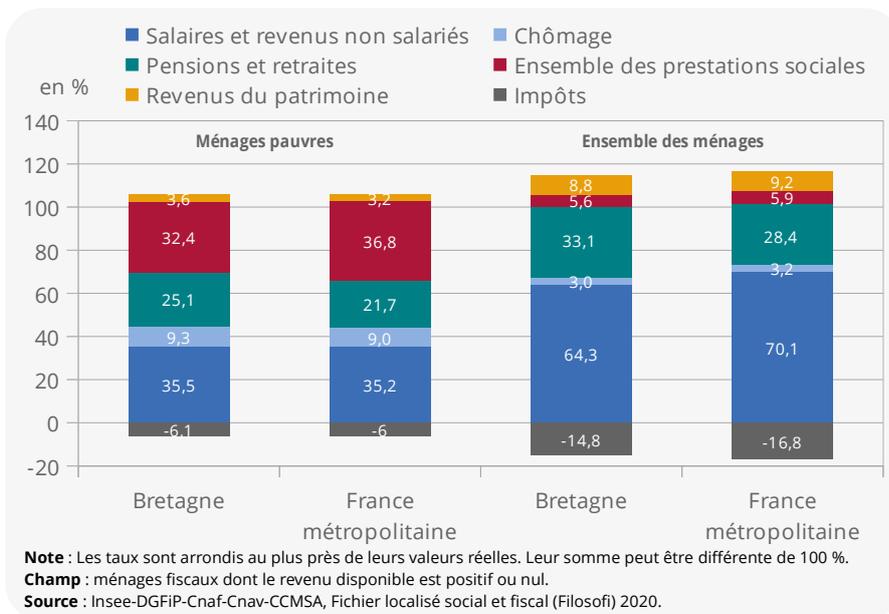
Les prestations sociales constituent ainsi 32,4 % du revenu disponible des ménages sous le seuil de pauvreté, une part 5,8 fois plus importante que pour l'ensemble des ménages bretons (5,6 %) ▶ **figure 9**. La région étant moins marquée par la pauvreté, ces parts sont moins élevées qu'en France métropolitaine (respectivement 36,8 % et 5,9 %). Au sein des prestations sociales, le 1<sup>er</sup> poste est celui des minima sociaux (15,9 %). Le reste se partage entre prestations logement (8,5 %) et prestations familiales (8,1 %). En 2020, la Bretagne se situe au 11<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour la part d'allocataires d'un minimum social (AAH, ASS ou RSA socle) au sein de la population des 15 à 64 ans. La part des allocataires du minimum vieillesse au sein de la population de 60 ans ou plus est elle aussi peu marquée (2,2 %, 12<sup>e</sup> rang).

Les indemnités de chômage sont plus présentes au sein des revenus des ménages en situation de pauvreté, comptant pour 9,3 % du revenu disponible, contre 3,0 % dans l'ensemble des ménages de la région.

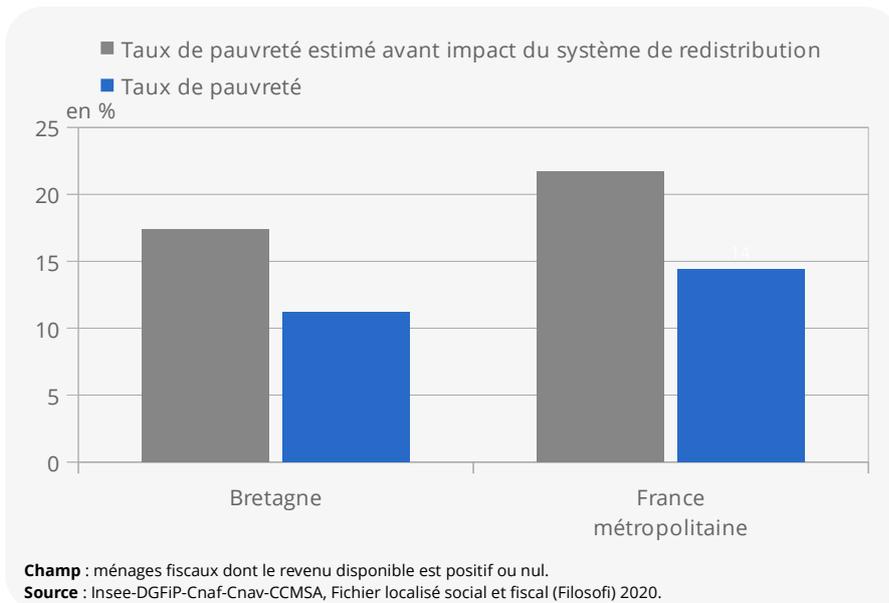
On observe des proportions inverses concernant les revenus du patrimoine (3,6 % contre 8,8 %). Les pensions, retraites et rentes constituent 25,1 % du revenu disponible (c'est-à-dire après redistribution). Les revenus d'activité, salariée ou non salariée, composent une part non négligeable des revenus disponibles des ménages en situation de pauvreté (35,5 %), mais nettement inférieure à celle de l'ensemble des ménages bretons (64,3 %).

Les salaires et revenus non salariés constituent la principale source de revenus déclarés avant redistribution, mais l'activité professionnelle ne prémunit pas toujours contre la pauvreté. C'est le cas notamment des actifs connaissant des situations d'emploi intermittent ou à temps partiel, ou simplement faiblement rémunéré.

## ► 9. Décomposition par grands postes du revenu disponible des ménages



## ► 10. Taux de pauvreté avant et après impact du système de redistribution



### Les mécanismes de redistribution atténuent fortement la pauvreté

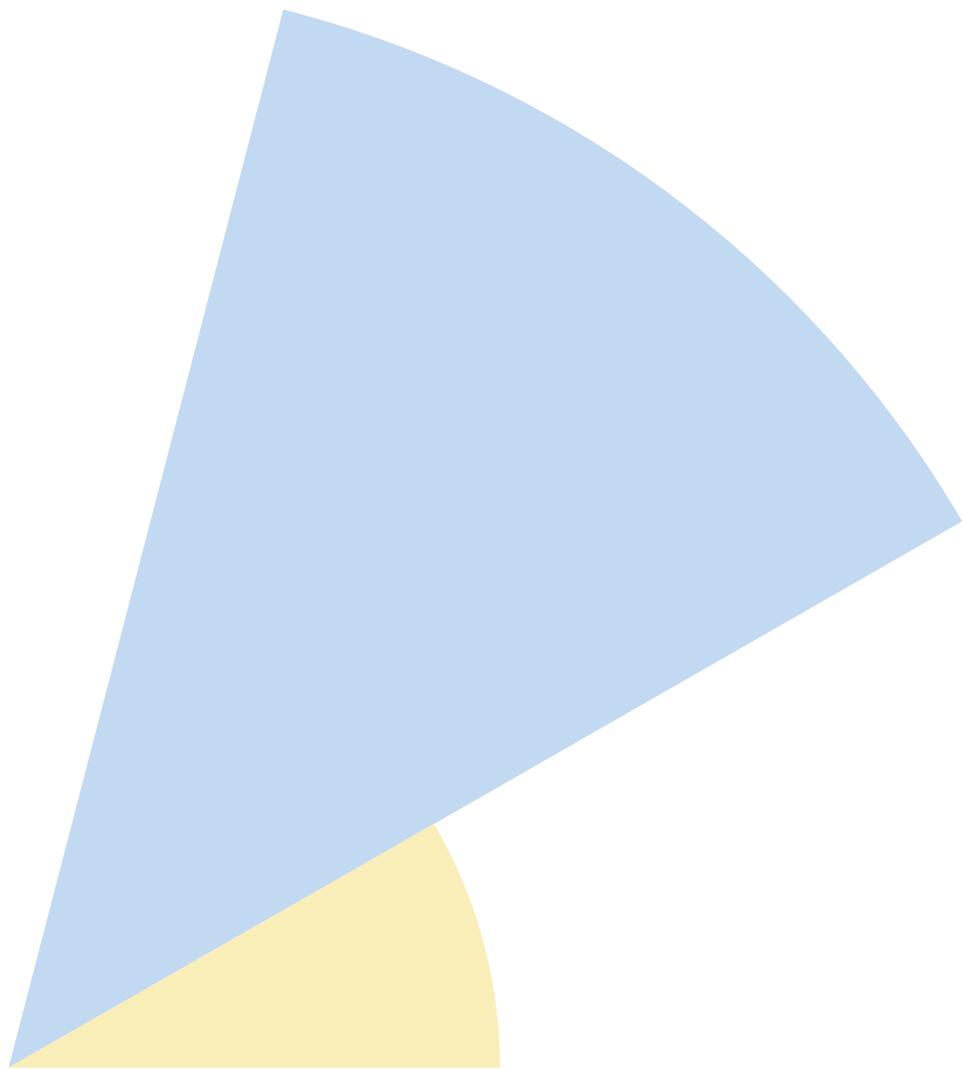
Les mécanismes de redistribution assurent un transfert de revenus, dont une partie substantielle est dirigée vers les ménages pauvres. Ils permettent dès lors une réduction significative de la pauvreté.

Avant la prise en compte dans le revenu des ménages des prestations sociales perçues et des impôts directs payés, c'est-à-dire avant redistribution, 17,4 % des ménages de Bretagne pourraient être considérés comme pauvres ▶ **figure 10**.

Les mécanismes socio-fiscaux de redistribution entraînent une nette réduction de la pauvreté, de l'ordre de 36 % dans la région contre 34 % en France métropolitaine, la région étant la 5<sup>e</sup> région où l'effet redistributif est le plus marqué.

Parmi les départements de la région, la réduction du taux de pauvreté varie de 34 % dans le Morbihan, 35 % dans les Côtes-d'Armor, 36 % dans le Finistère et 38 % en Ille-et-Vilaine.

# **La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques**



# La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques

Les ménages pauvres en Bretagne peuvent être classés en trois grands groupes en fonction de leur lien à l'emploi. Dans cette typologie, les caractéristiques dominantes de ces groupes sont les suivantes : des retraités vivant seuls ou en couple plutôt dans des zones rurales loin des grandes communes, des ménages insérés dans l'emploi avec des charges familiales et résidant plutôt dans des zones rurales périurbaines, et des ménages non insérés sur le marché du travail. Ces derniers se scindent en quatre profils : des jeunes en début de vie active dans les grandes villes, des ménages plus âgés propriétaires de leur logement habitant en zone rurale périurbaine, des ménages locataires du parc privé et plus dépendants des transferts sociaux, et enfin des locataires de logements sociaux en milieu urbain.

La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales, etc.

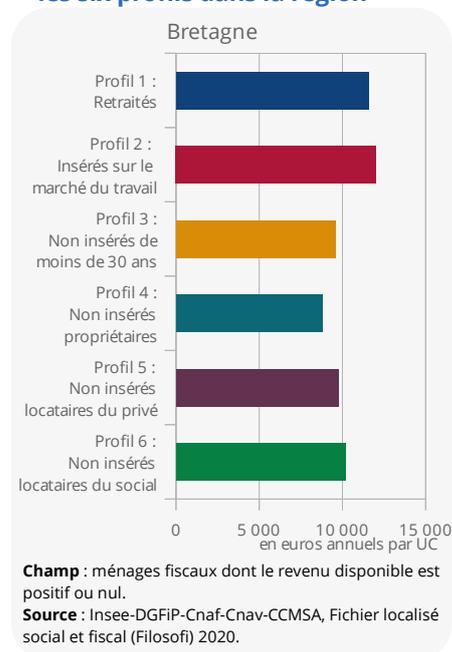
Pour apprécier la diversité de ces situations, une typologie des ménages sous le seuil de pauvreté a permis d'identifier six profils sociodémographiques distincts. Parmi ces profils, certains ont leur niveau de vie qui repose essentiellement sur les revenus d'activité, d'autres sur les prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Bretagne, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 30,1 % des ménages pauvres, soit 20,4 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil de ménages pauvres, que l'on qualifiera d'« insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil minimal fixé par convention à un demi SMIC par adulte. Cette catégorie représente 19,2 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (27,7 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Les quatre profils suivants concernent des ménages non insérés sur le marché du travail. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil, qui représente 10,6 % des ménages pauvres, est concerné par des thématiques spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

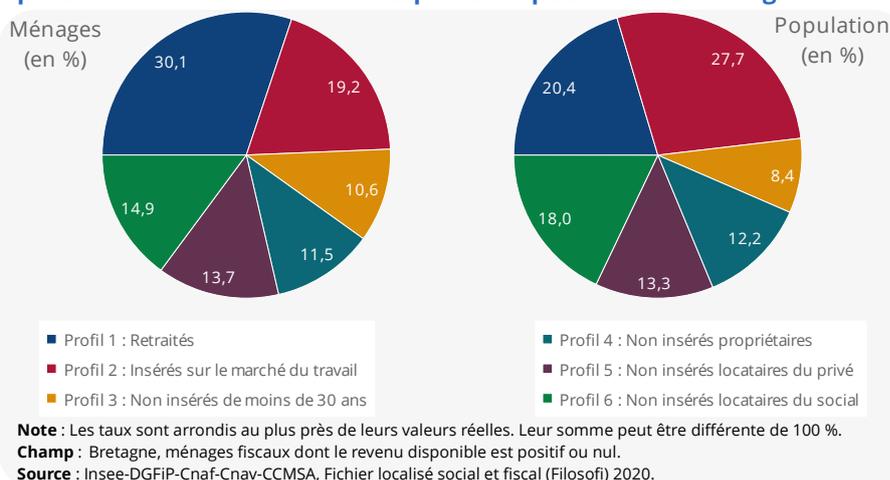
Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 11,5 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 13,7 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 14,9 % des ménages pauvres.

Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé (12 030 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. Viennent ensuite les retraités (11 590 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 800 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



## Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

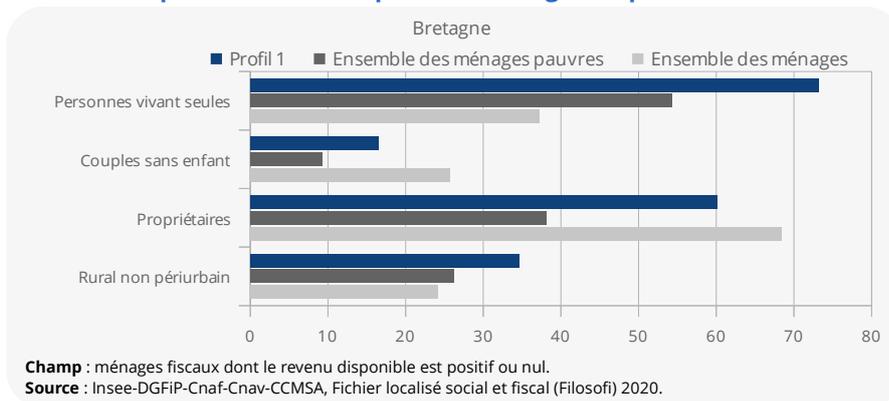
Le premier profil identifié recouvre les ménages pauvres retraités, pour lesquels la question d'insertion sur le marché du travail ne se pose plus. Les revenus disponibles de cette catégorie reposent ainsi principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 84,4 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales (autres que les retraites) comparé aux autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante des personnes vivant seules (73,1 % contre 54,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et des couples sans enfant (16,6 % contre 9,2 %) ▶ **figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 30,1 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 20,4 % de la population pauvre.

Par ailleurs, la part des ménages propriétaires de leur logement (60,1 %), ainsi que celle des ménages habitant une commune rurale non périurbaine (34,6 %), est plus fréquente dans ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Pour l'ensemble de la France métropolitaine, ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif-Central (Cantal, Creuse) ▶ **figure 2b**.

## ▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



À l'échelle de la région, les ménages de ce profil sont moins fréquemment propriétaires en Ille-et-Vilaine (51,1 %) que dans les autres départements bretons (entre 61,5 % dans le Morbihan et 64,7 % dans les Côtes-d'Armor).

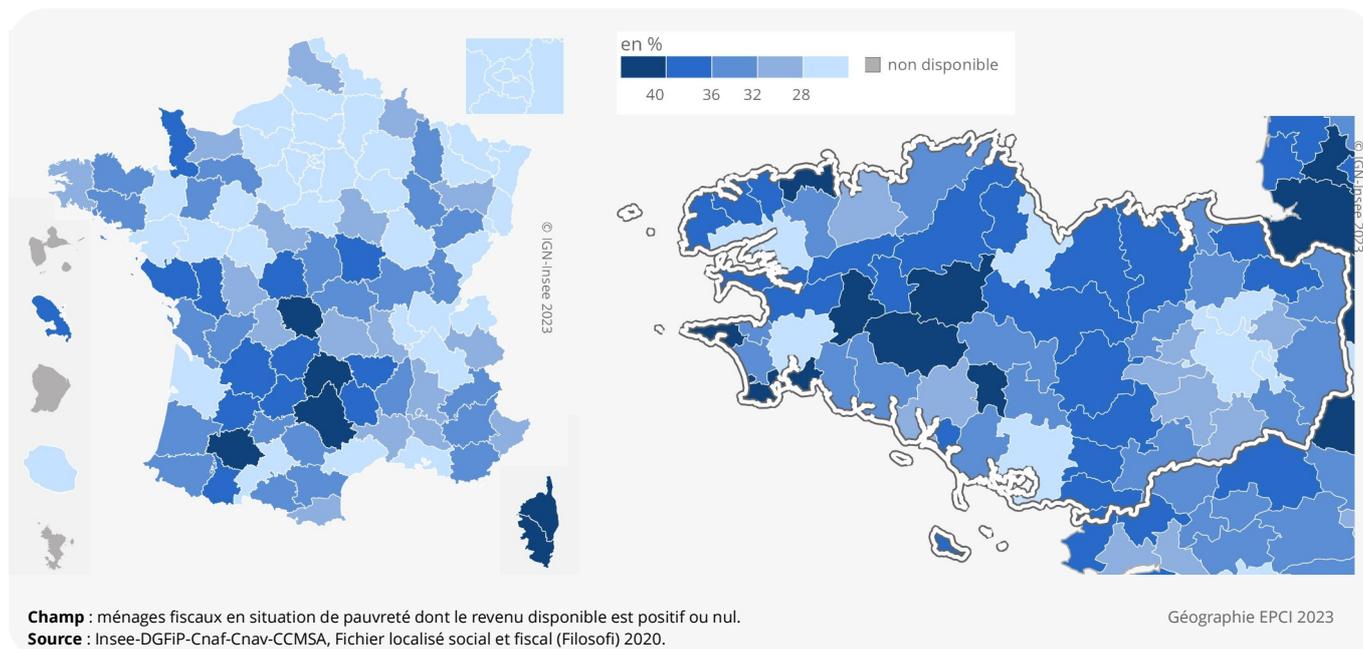
Dans les Côtes-d'Armor, 71,1 % d'entre eux habitent dans des zones rurales. C'est plus que dans le Morbihan (60,5 %), le Finistère (54,7 %) ou en Ille-et-Vilaine (50,3 %).

Les ménages appartenant à ce profil sont principalement situés en Centre Bretagne, ainsi que le long d'un croissant allant de la pointe bretonne (communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz notamment) au sud-est du Morbihan.

Les ménages de ce profil 1 sont davantage constitués de personnes seules dans les EPCI du Pays de Châteaugiron (80,5 %), de Cap Sizun - Pointe du Raz (79,3 %) et de Douarnenez Communauté (78,8 %) que dans l'ensemble des ménages de ce profil.

Ils sont propriétaires à plus de 80 % dans les EPCI des Monts d'Arrée et du Roi Morvan Communauté. À proximité des grandes métropoles bretonnes, ils sont *a contrario* plus souvent locataires : 33,0 % d'entre eux sont propriétaires de leur logement dans l'EPCI de Rennes Métropole et 41,0 % dans celui de Brest Métropole.

## ▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



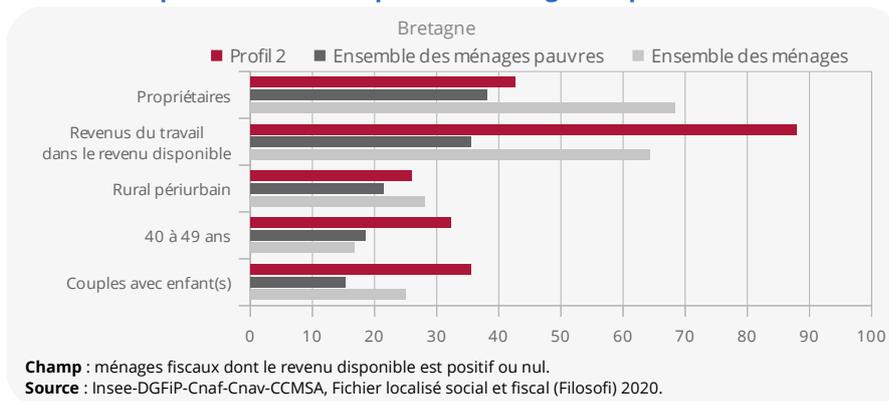
## Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salariés) dans le revenu disponible (87,9 %) est 2,5 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (35,5 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) (35,5 % contre 15,3 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment des familles de 3 enfants ou plus. C'est, avec l'ensemble des ménages non insérés dans l'emploi qui sont locataires, la catégorie regroupant la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (37,8 %).

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région. La part des

### ▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus marquée.

En France métropolitaine, ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

En Bretagne, les ménages de ce profil sont plus nombreux en périphérie des grandes villes, notamment Rennes et Brest.

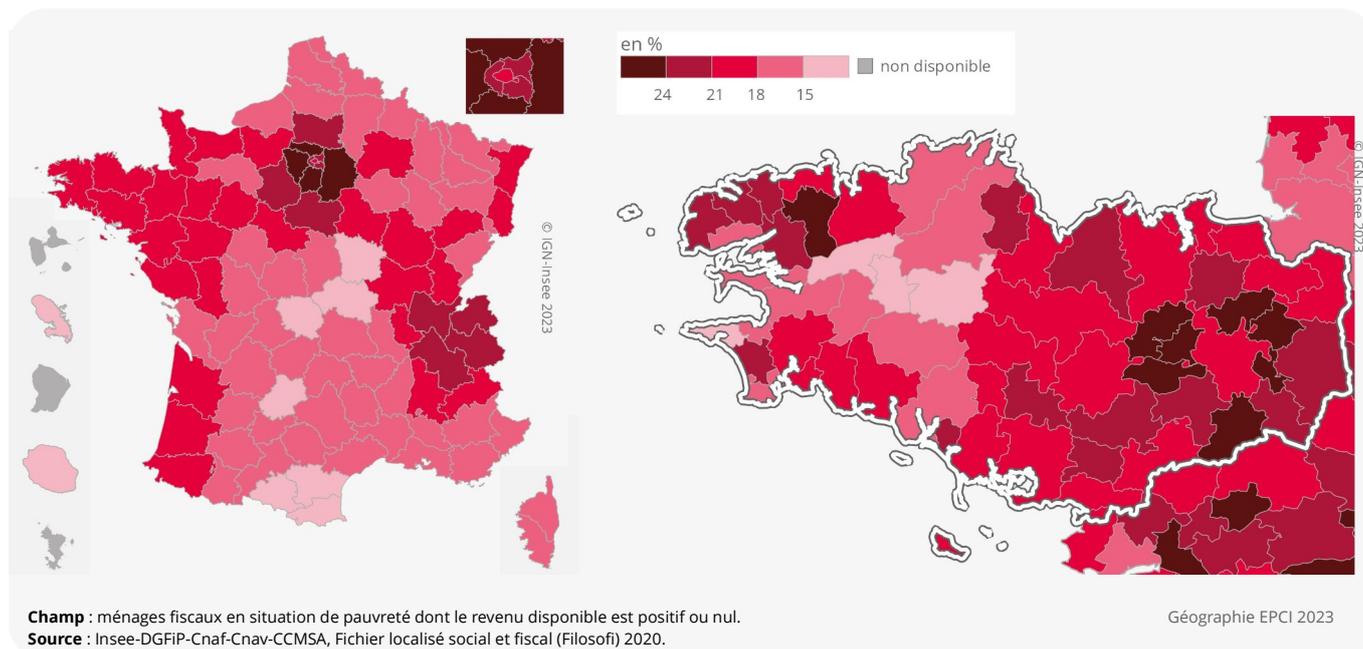
Le revenu médian de ces ménages (12 027 euros annuels) est le plus élevé des différents profils, environ 1 100 euros de plus par an que l'ensemble des ménages pauvres bretons.

Les ménages de cette catégorie sont plus souvent propriétaires dans les Côtes-d'Armor (49,1 %) qu'en Ile-et-Vilaine (34,5 %) notamment.

Quelques intercommunalités concentrent de fortes proportions de ménages de ce profil qui sont propriétaires de leur logement : les communautés de communes des Monts d'Arrée Communauté (72,1 %) et du Haut Pays Bigouden (70,4 %) dans le Finistère et du Roi Morvan Communauté (70,3 %) dans le Morbihan.

Un tiers des ménages du profil 2 résident dans une commune rurale périurbaine en Ile-et-Vilaine, un quart dans les Côtes-d'Armor et le Finistère et moins d'un cinquième dans le Morbihan.

### ▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



## Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

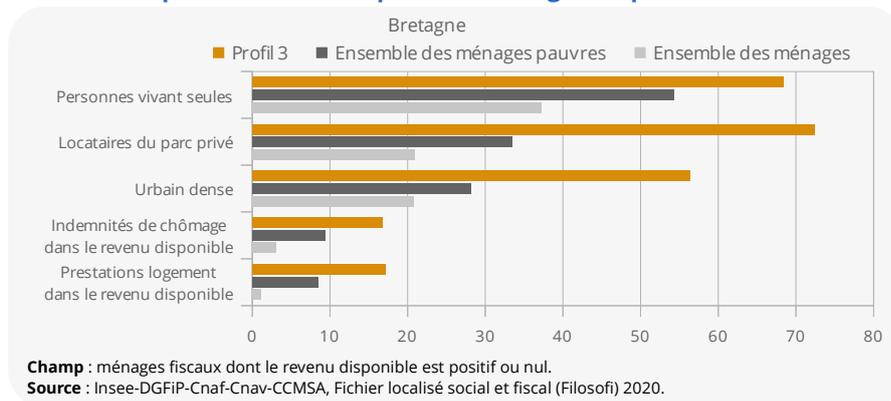
Ce profil regroupe les ménages jeunes (réfèrent fiscal âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Ces jeunes sont possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (68,4 % contre 54,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (72,4 % contre 33,5 %) ► **figure 4a**. Cette population réside principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent relativement plus des prestations sociales (45,6 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (16,8 % du revenu disponible).

En France métropolitaine, ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ► **figure 4b**.

### ► 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



De même, en Bretagne, les ménages du profil 3 sont davantage présents autour des grandes villes étudiantes comme Rennes, Brest, Lorient, Quimper ou Saint-Brieuc.

Le revenu médian des ménages de ce profil est plus faible dans les EPCI englobant ces communes que dans l'ensemble de la région, à l'exception de Saint-Brieuc.

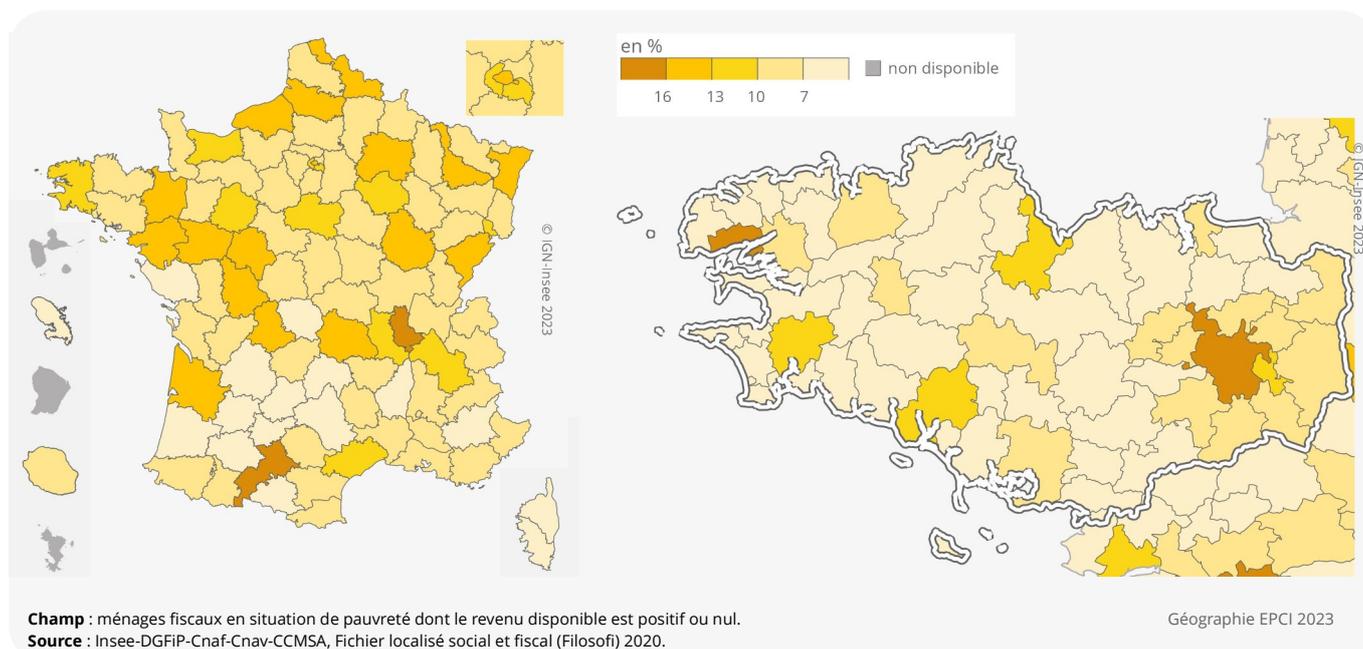
Les ménages de ce profil sont plus nombreux à vivre seuls dans l'EPCI de Belle-Île-en-Mer (84,2 %), ainsi que dans plusieurs EPCI du littoral finistérien : ceux du Pays Fouesnantais (79,0 %), de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (77,6 %), de Lesneven Côte des Légendes (77,3 %) ou de Cap Sizun - Pointe du Raz (76,3 %).

Ils sont plus fréquemment locataires du parc privé dans les intercommunalités de Belle-Île-en-Mer (94,7 %), de Lesneven Côte des Légendes (89,4 %) ou de Baud Communauté (89,2 %).

Dans les métropoles de Brest et de Rennes, un cinquième du revenu disponible de ces ménages correspond à des prestations logement.

Les indemnités de chômage assurent jusqu'à un tiers du revenu disponible des ménages du profil 3 dans les communautés de communes de Cap Sizun - Pointe du Raz et de la Côte d'Émeraude.

### ► 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



## Des ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires

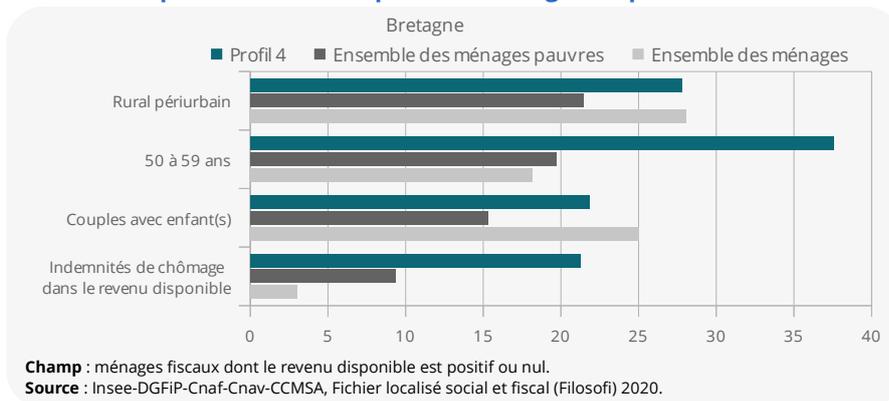
Le profil 4 regroupe les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Relativement âgé avec 37,6 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans, ce profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région (21,8 % contre 15,3 %) ▶ **figure 5a**. Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 11,4 % des enfants pauvres de la région.

La décomposition des revenus montre que ce profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi. Les indemnités de chômage occupent une part importante dans leur revenu disponible, à 21,3 %.

Par ailleurs, ces ménages sont un peu plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (27,8 %) que l'ensemble des ménages pauvres (21,5 %).

À l'échelle de la France métropolitaine, ce profil est relativement plus présent dans les départements au sud et à l'ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

## ► 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4

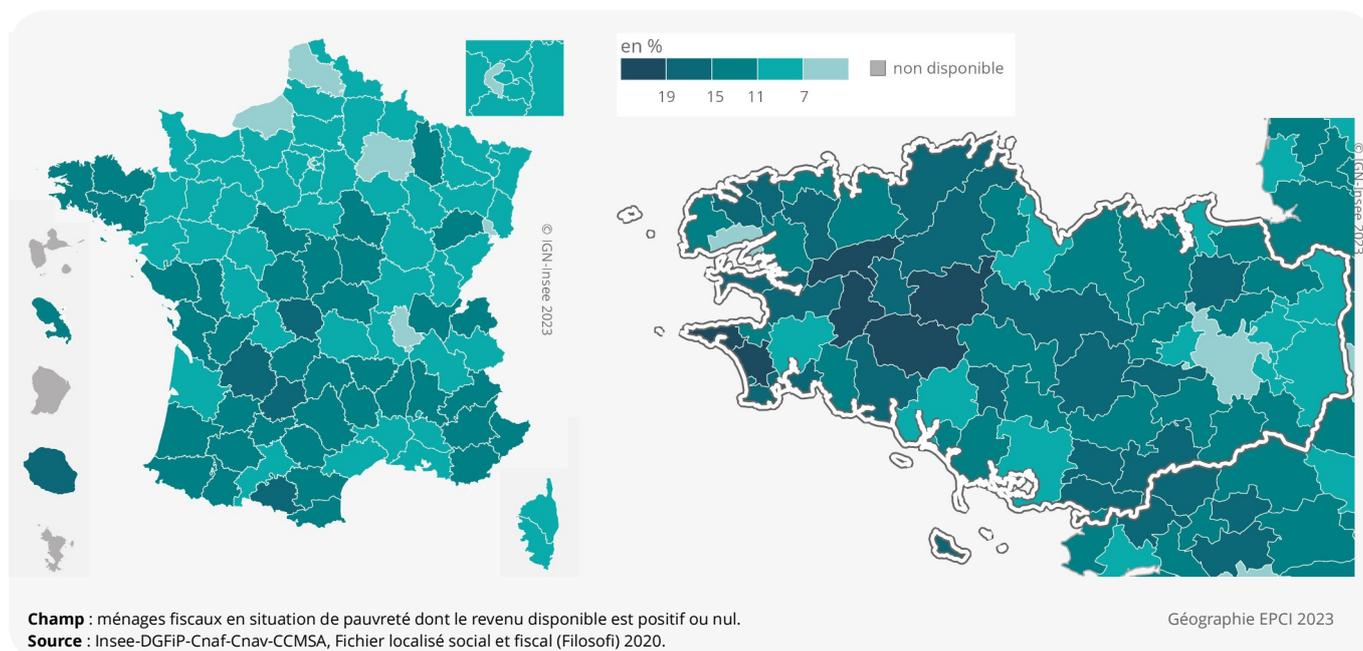


En Bretagne, les ménages du profil 4 sont plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine en Ille-et-Vilaine (44,2 %) ou dans le Finistère (29,6 %) que dans les Côtes-d'Armor ou le Morbihan (17,8 %).

Dans les EPCI de Belle-Île-en-Mer et de la Côte d'Émeraude, parmi les ménages de ce profil, un sur huit est constitué d'un couple avec enfant(s), alors que pour l'ensemble des ménages du profil 4 en Bretagne, ce ratio est de plus d'un sur cinq. Dans ces deux EPCI, les ménages de ce profil sont plus souvent constitués de personnes seules qu'à l'échelle de la région. *A contrario*, dans les communautés de communes de la Roche aux Fées et de Blavet Bellevue Océan, parmi les ménages de ce profil, un sur trois est un couple avec enfant(s).

Dans certains EPCI, les ménages du profil 4 touchent moins d'indemnités de chômage que dans l'ensemble de cette catégorie, comme dans celui de Couesnon Marches de Bretagne où elles représentent 14,5 % de leur revenu. À l'opposé, dans trois EPCI, la part des indemnités de chômage dans le revenu disponible atteint presque ou dépasse les 26 % : ceux de Douarnenez Communauté, de la Côte d'Émeraude et du Haut Pays Bigouden.

## ► 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



## Des ménages pauvres locataires du privé et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (34,8 % contre 15,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

► **figure 6a.**

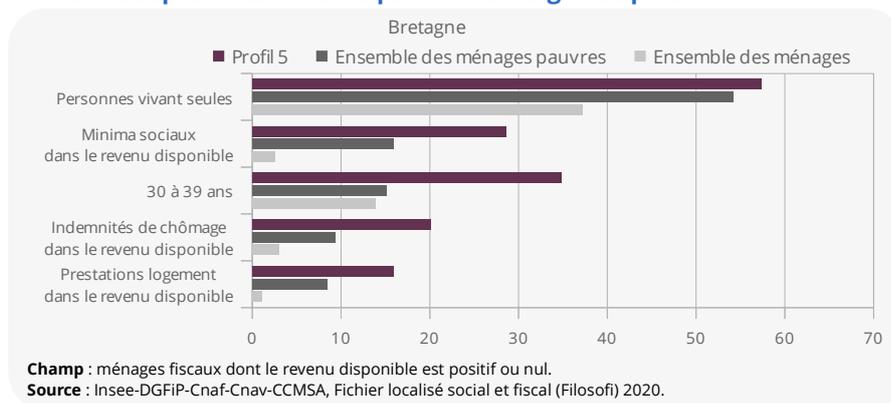
57,4 % des ménages de ce profil sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s), de telle sorte que 15,2 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (28,6 %, contre 15,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (20,1 % contre 9,3 %) et des prestations logement (15,9 % contre 8,5 %). Par ailleurs, 27,2 % de ces ménages déclarent (avant redistribution) des revenus négatifs ou nuls.

En France métropolitaine, ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et, outre-mer, en Martinique et à La Réunion

► **figure 6b.**

## ► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



En Bretagne, les ménages du profil 5 sont surtout localisés le long de deux axes, un premier allant de la communauté d'agglomération de Morlaix à celle de Redon Agglomération, et un second allant de l'EPCI d'Arc Sud Bretagne à celui de la Roche aux Fées Communauté.

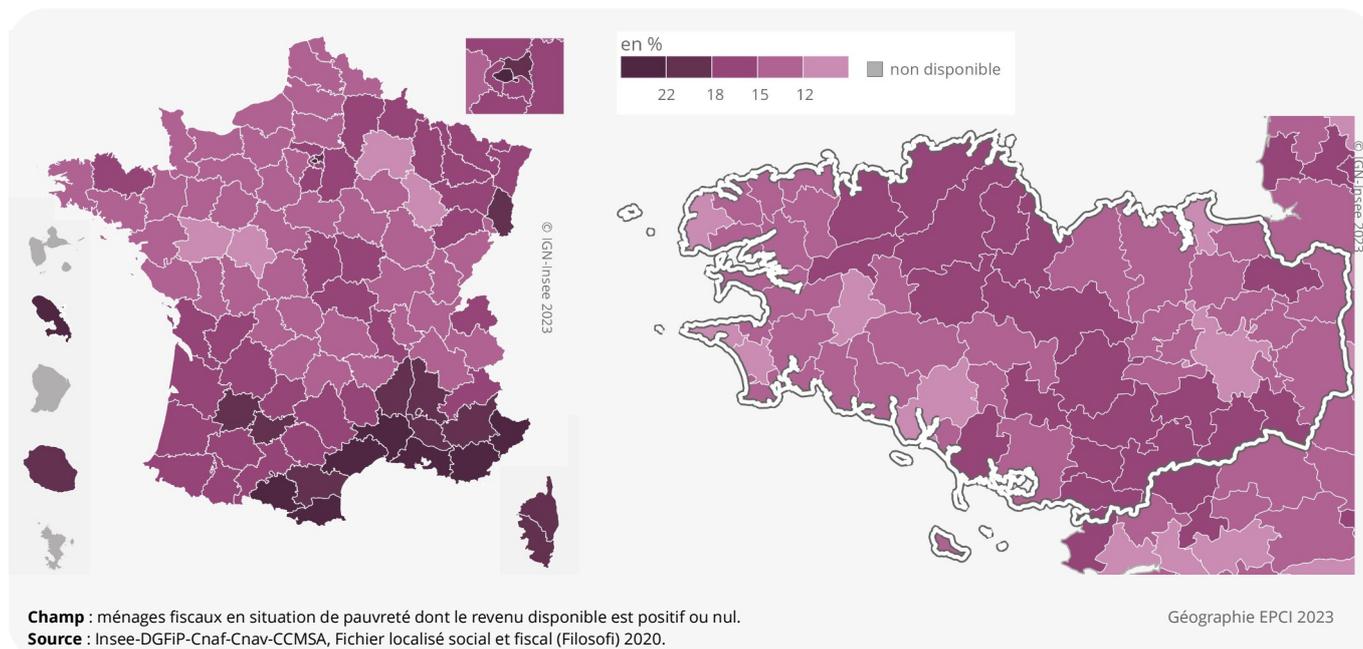
Ces ménages sont un peu plus souvent formés de personnes seules dans le Finistère (61,0 %) que dans les autres départements bretons (entre 55,1 % dans les Côtes-d'Armor et 57,6 % dans le Morbihan).

C'est tout particulièrement le cas dans les communautés de communes de Brest Métropole (66,3 %), Douarnenez Communauté (66,0 %), du Haut-Léon (65,0 %) et de Quimper Bretagne Occidentale (64,4 %).

Les ménages de ce profil perçoivent davantage de minima sociaux dans les EPCI des Monts d'Arrée (40,4 % de leur revenu disponible) et du Kreiz-Breizh (34,5 %). Au contraire, ils en touchent moins dans ceux du Pays de Châteaugiron (21,4 %) et du Val d'Ille-Aubigné (20,4 %).

En ce qui concerne les prestations logement, les situations à l'échelle des EPCI s'échelonnent entre Brest Métropole où les ménages de ce profil en perçoivent le plus (19,3 % de leur revenu disponible) et la communauté de communes du Pays Fouesnantais où ils en reçoivent le moins (10,0 %).

## ► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



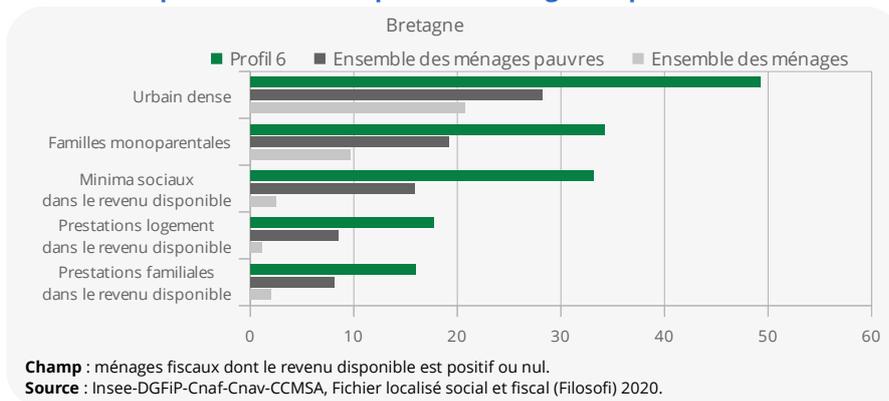
## Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, 26,1 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfant(s), notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 34,3 % des ménages de ce profil, contre 19,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région ▶ **figure 7a**.

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 49,2 % des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 28,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région, les revenus disponibles de ces ménages se composent à 33,2 % de minima sociaux (contre 15,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 16 % de prestations familiales (8,1 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 17,7 % de prestations logement (8,5 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

## ▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



En France métropolitaine, ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du nord de la France et de l'est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) ▶ **figure 7b**.

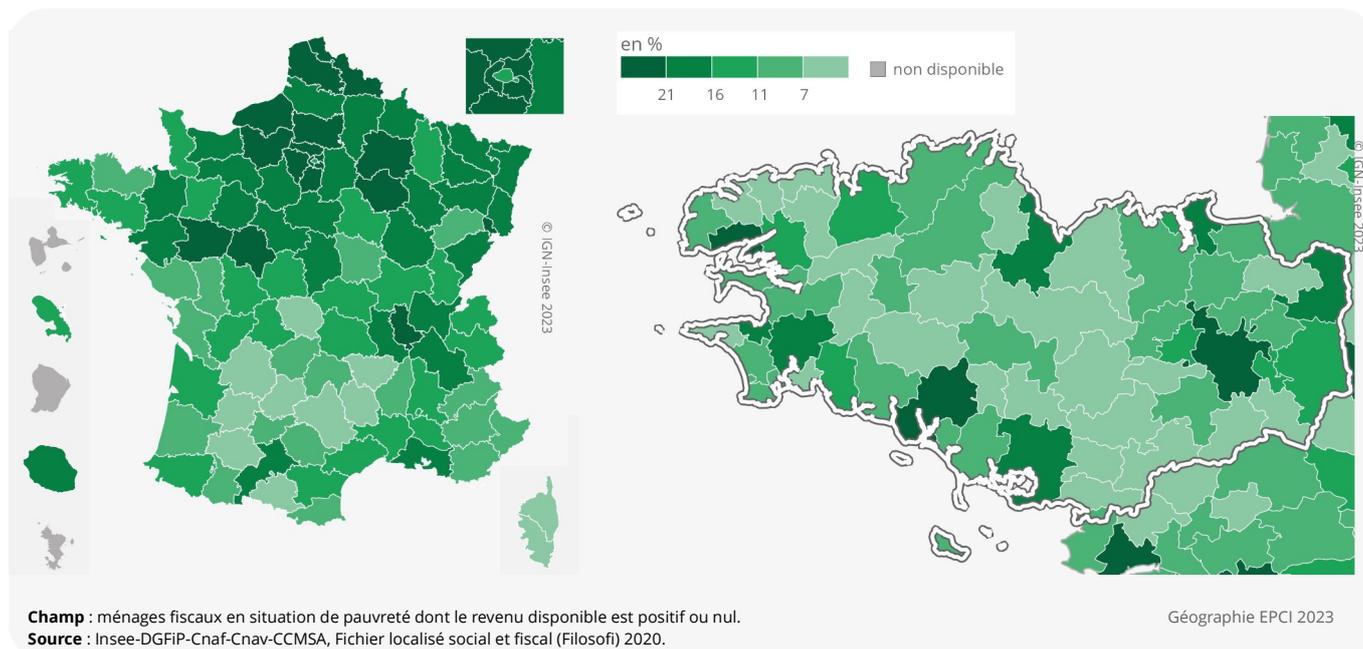
En Bretagne, les ménages de ce profil sont surtout localisés dans les EPCI des communes les plus densément peuplées, notamment Rennes, Brest ou Lorient, et plus largement en périphérie de ces communes.

Ils se trouvent plus fréquemment dans des territoires densément peuplés en Ile-et-Vilaine (53,1 %), moins souvent dans les Côtes-d'Armor (30,8 %).

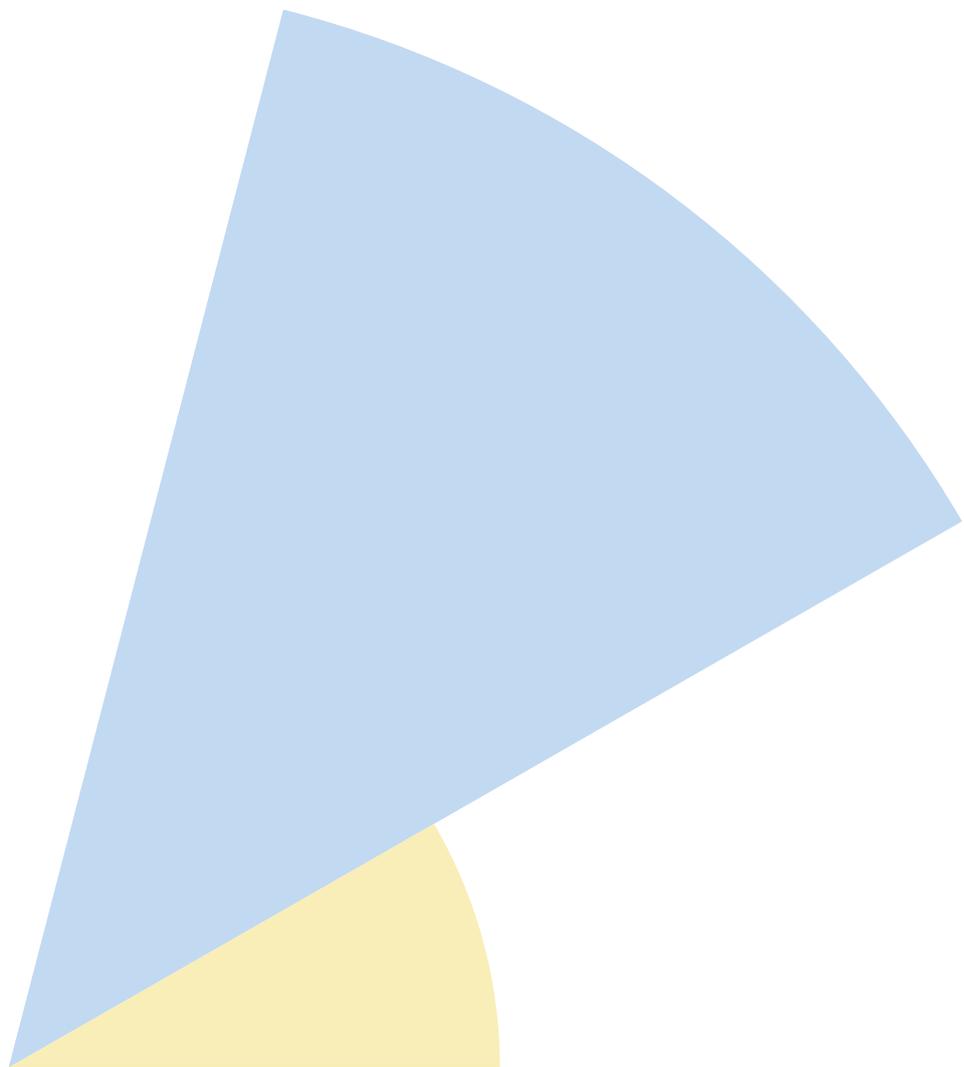
Les ménages de ce profil sont plus souvent des familles monoparentales dans les EPCI de Brocéliande Communauté (53,1%), Blavet Bellevue Océan Communauté (48,1%) ou Bretagne Porte de Loire Communauté (47,5 %). Ils le sont en revanche nettement moins fréquemment dans les EPCI du Roi Morvan Communauté (19,0 %) et de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime (26,9 %).

La part des minima sociaux dans le revenu disponible des ménages du profil 6 est plus importante dans les EPCI du Roi Morvan Communauté (44,4 %) et des Monts d'Arrée Communauté (40,2 %).

## ▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI



# **Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires**



# Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. Une approche territorialisée permet d'apprécier la conjonction entre la pauvreté purement monétaire et ces facteurs « élargis ». Cette approche conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, d'autres plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici en sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, accès aux services publics.

Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile », si pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français les plus touchés (valeur de l'indicateur supérieure au 9<sup>e</sup> décile), et au moins dans les 25 % les plus touchés pour le troisième indicateur (valeur supérieure au 3<sup>e</sup> quartile). Au sein des territoires restants, un EPCI sera qualifié de « fragile » dès lors qu'il a un indicateur dont la valeur est supérieure au 9<sup>e</sup> décile, ou au moins deux indicateurs dont la valeur est supérieure au 3<sup>e</sup> quartile (mais inférieure au 9<sup>e</sup> décile).

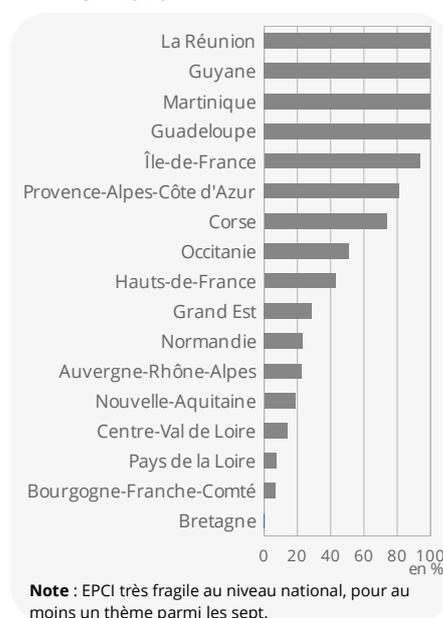
Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs

► [méthodologie](#).

En 2020, dans la région, seulement 0,2 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ► [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région n'est ainsi quasiment pas concernée par des niveaux élevés de fragilité dans ses territoires. Elle compte cependant quelques EPCI dits fragiles sur les thèmes de l'accès aux services publics et du logement notamment ► [figure 2](#).

## ► 1. Part de la population résidant dans un EPCI « très fragile » en 2020



## ► 2. Part de la population vivant dans un EPCI « fragile » d'un point de vue national en 2020

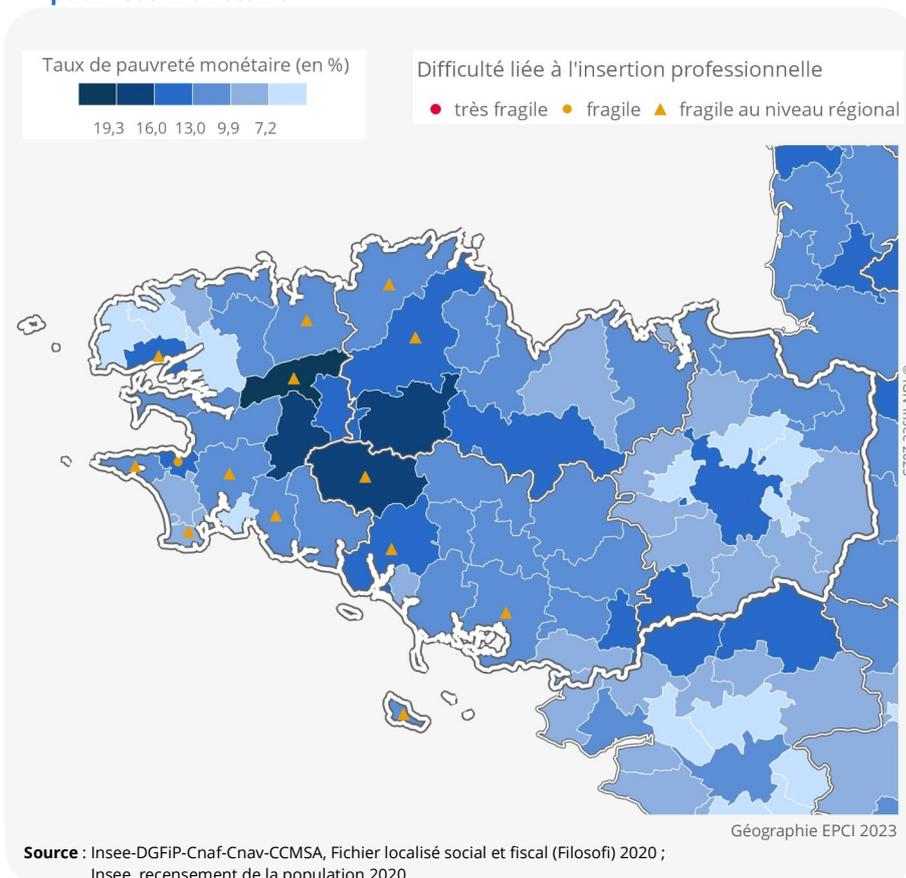
Les thèmes :	% de la population des EPCI Bretagne	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	0,0	0,5
Niveau de formation initiale	0,0	1,6
Logement	0,0	31,6
Situations familiales	0,0	0,4
Mobilité	0,0	12,3
Accès aux soins	0,0	3,2
Accès aux services publics	0,2	40,7

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

## THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des EPCI de la région. La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi ni en formation.

### 3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



### 4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CC Douarnenez Communauté	Douarnenez	++	15,8	46,1	39,2
Brest Métropole	Brest	+	13,1	41,5	34,9
CA Lorient Agglomération	Lorient	+	12,4	43,0	36,3
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	Vannes	+	11,7	38,2	34,5
CA Quimper Bretagne Occidentale	Quimper	+	11,8	40,7	35,2
CA Lannion-Trégor Communauté	Lannion	+	12,3	41,9	36,3
CA Guingamp-Paimpol Agglomération	Paimpol	+	12,2	45,5	34,2
CA Morlaix Communauté	Morlaix	+	11,9	44,1	35,5
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	Concarneau	+	11,9	41,2	35,8
CC du Pays Bigouden Sud	Pont-l'Abbé	+	11,6	45,1	37,8
CC Roi Morvan Communauté	Gourin	+	13,8	43,9	32,7
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	Plouhinec	+	12,3	44,3	35,9

\*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	11,7	43,3	34,1

**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note** : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

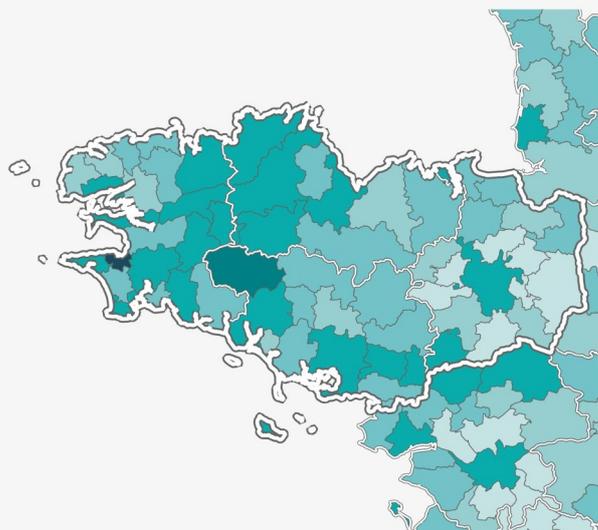
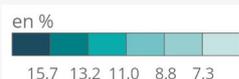
**Source** : Insee, recensement de la population (RP) 2020.

### ► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

**Indicateur :** Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8,0 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement.

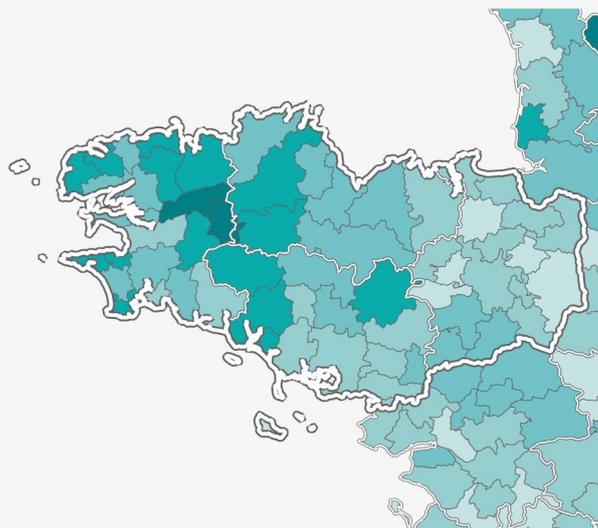
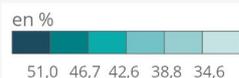


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

**Indicateur :** Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrites ou non à Pôle emploi).

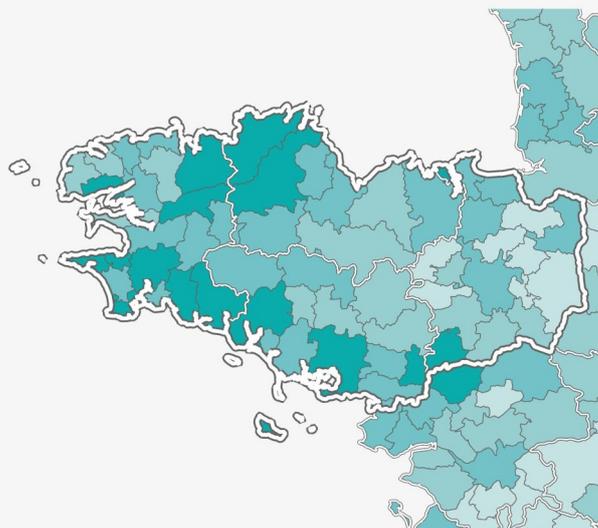


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

**Indicateur :** Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

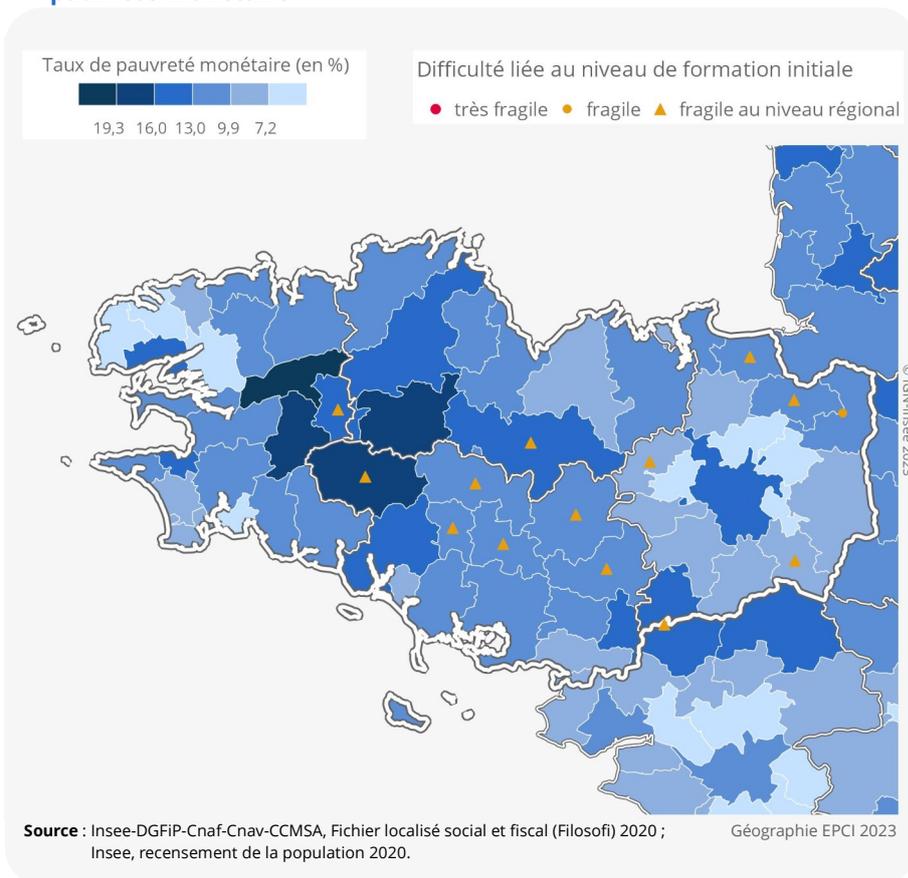
## THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage scolaire un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale.

## ► 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



## ► 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CA Fougères Agglomération	Fougères	++	24,1	54,3	48,6
CA Redon Agglomération	Redon	+	20,3	39,6	49,1
CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	Loudéac	+	22,1	38,2	51,2
CC Pontivy Communauté	Pontivy	+	19,3	42,1	45,9
CC Ploërmel Communauté	Ploërmel	+	20,8	33,1	48,4
CC de l'Oust à Brocéliande	Guer	+	19,8	35,0	46,7
CC Roche aux Fées Communauté	Janzé	+	22,9	36,2	46,4
CC Centre Morbihan Communauté	Locminé	+	20,1	35,8	50,8
CC de Saint-Méen Montauban	Montauban-de-Bretagne	+	21,5	41,7	45,0
CC Roi Morvan Communauté	Gourin	+	19,7	40,1	49,7
CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	Dol-de-Bretagne	+	22,2	40,9	52,1
CC Couesnon Marches de Bretagne	Maen Roch	+	23,3	30,7	51,8

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	19,7	40,7	45,7

**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

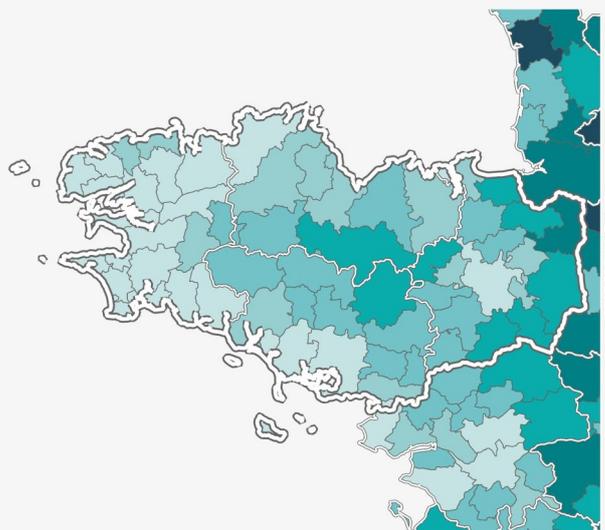
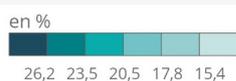
**Note** : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Source** : Insee, recensement de la population 2020.

### ► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

**Indicateur :** Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices comme diplôme de niveau le plus élevé du certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.

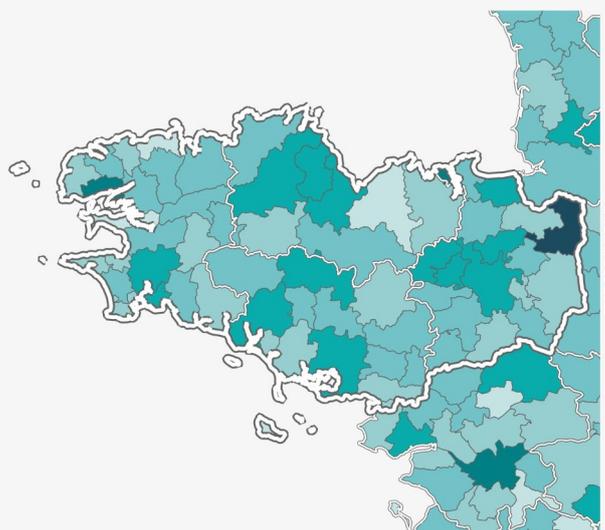
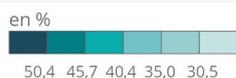


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

**Indicateur :** Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

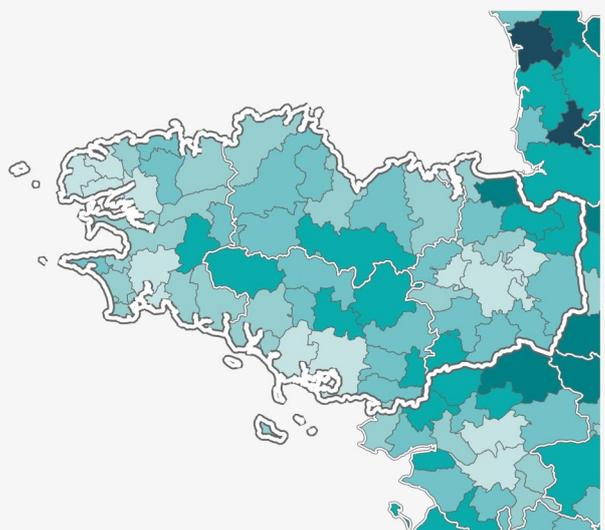
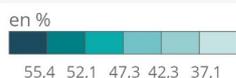
Géographie EPCI 2023

### ► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

**Indicateur :** Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



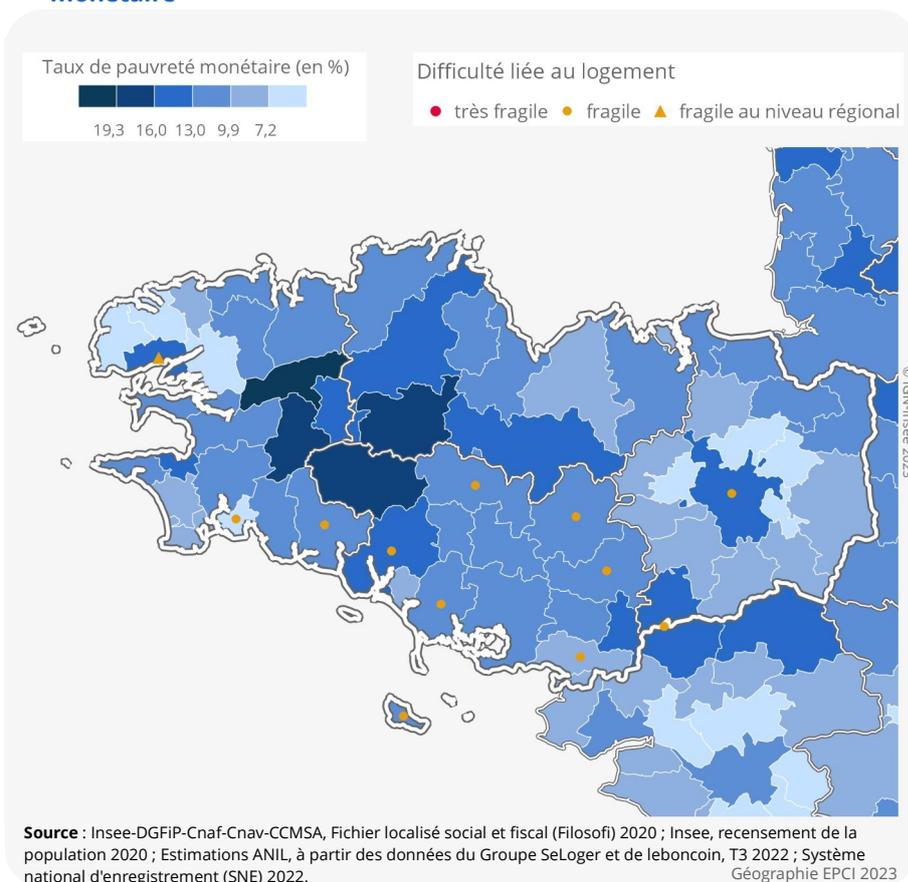
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

## THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal-logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage.

### ► 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



### ► 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Rennes Métropole	Rennes	++	2,9	xx	5,2
CA Lorient Agglomération	Lorient	++	1,6	xx	5,7
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	Auray	++	1,0	xx	7,2
CA Redon Agglomération	Redon	++	1,4		8,7
CA Quimperlé Communauté	Quimperlé	++	1,1		8,0
CC Pontivy Communauté	Pontivy	++	1,9		8,7
CC Ploërmel Communauté	Ploërmel	++	1,5		10,0
CC de l'Oust à Brocéliande	Guer	++	1,5		11,0
CC du Pays Fouesnantais	Fouesnant	++	0,6	xx	6,9
CC Arc Sud Bretagne	Muzillac	++	1,4		10,6
CC de Belle-Île-en-Mer	Le Palais	++	2,2	xxx	13,5
Brest Métropole	Brest	+	1,7	x	3,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	1,5	n.c.	s.o.

**Champ :** EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

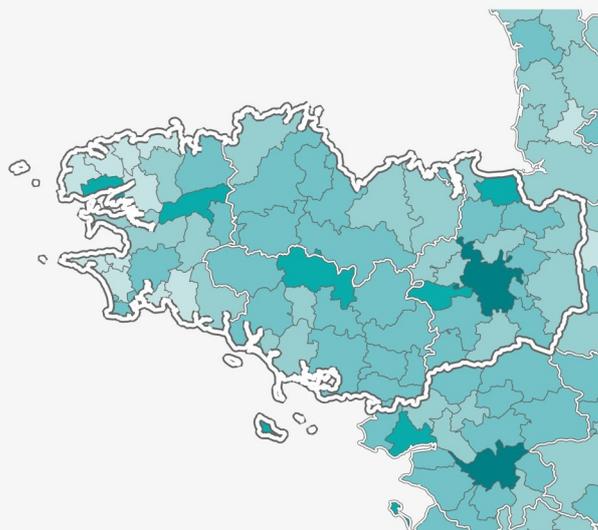
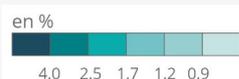
**Note :** Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Source :** Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

### ► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

**Indicateur :** Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne).

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale (plus d'information sur [insee.fr](http://insee.fr)).



Source : Insee, recensement de la population 2020.

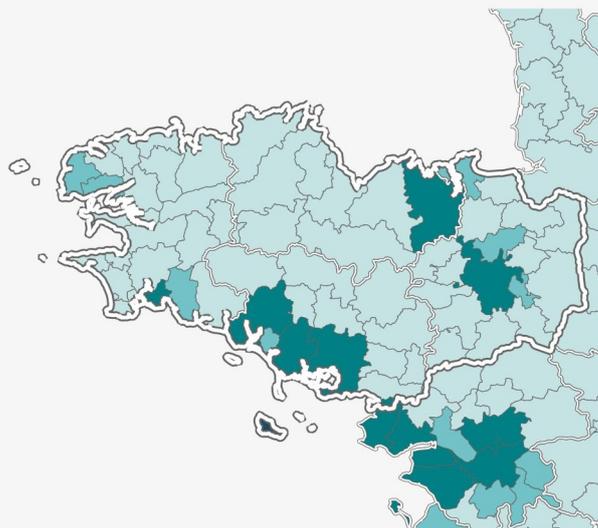
Géographie EPCI 2023

### ► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

**Indicateur :** Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018-2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

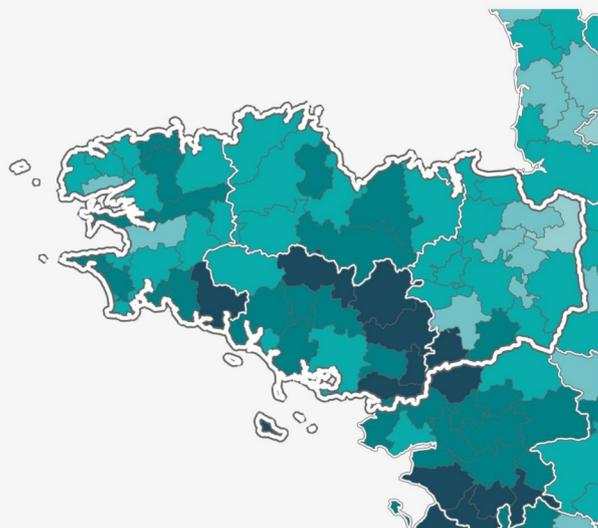


Source : Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

### ► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

**Indicateur :** Nombre de demandes de logement social (hors mutations) au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisé par les attributions (hors mutations) en 2022 pour des personnes physiques, pour la première localisation souhaitée.



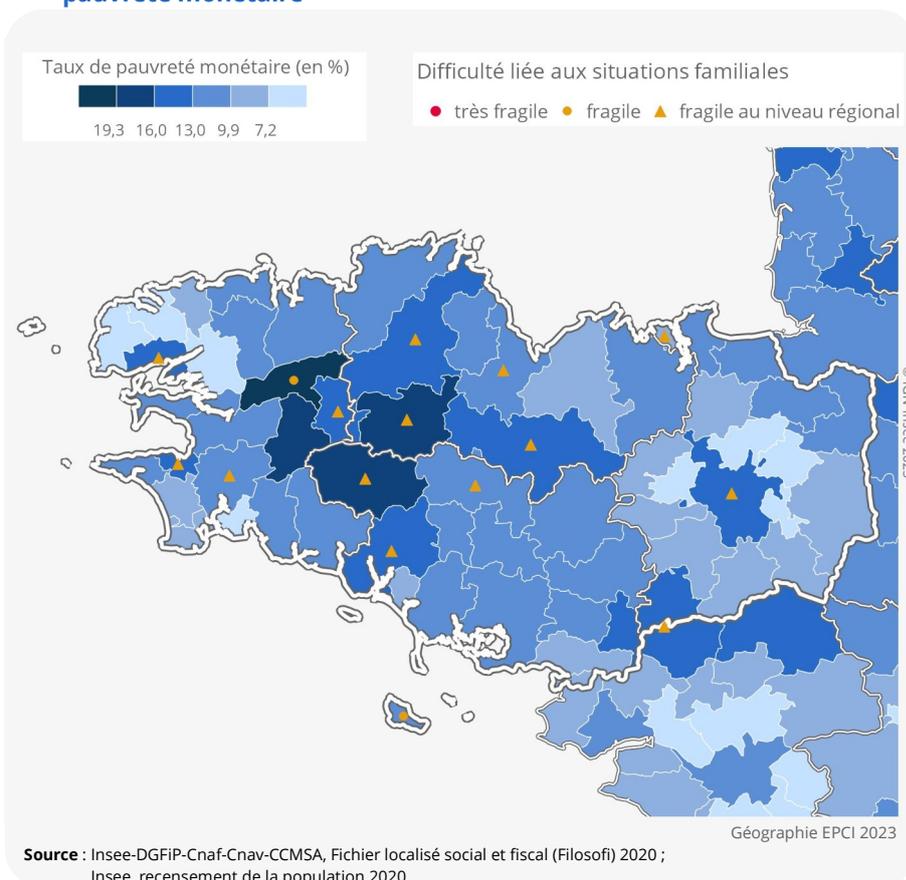
Source : Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Géographie EPCI 2023

## THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire et, au-delà, le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires.

### ► 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



### ► 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
CC Monts d'Arrée Communauté	Huelgoat	++	20,1	10,7	14,2
CC de Belle-Île-en-Mer	Le Palais	++	24,8	5,1	6,8
Rennes Métropole	Rennes	+	22,1	8,3	11,1
Brest Métropole	Brest	+	23,1	5,2	11,1
CA Lorient Agglomération	Lorient	+	22,0	5,2	10,3
CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	Saint-Brieuc	+	22,6	5,3	9,2
CA Quimper Bretagne Occidentale	Quimper	+	20,6	5,1	8,4
CA Guingamp-Paimpol Agglomération	Paimpol	+	21,5	4,9	9,3
CA Redon Agglomération	Redon	+	17,8	5,0	8,4
CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	Loudéac	+	17,3	5,9	8,9
CC Pontivy Communauté	Pontivy	+	17,4	6,9	8,9
CC Côte d'Émeraude	Dinard	+	20,6	5,0	8,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	19,7	5,0	8,4

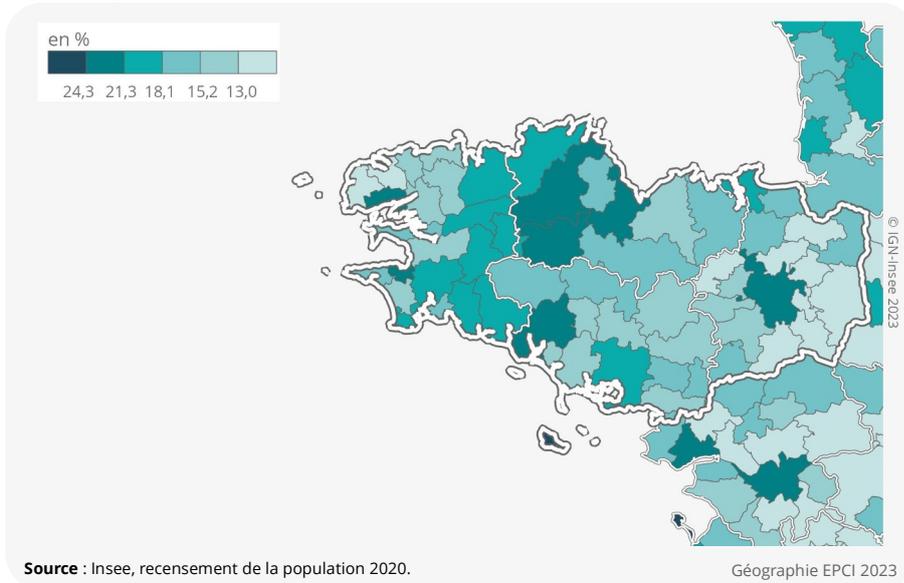
**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note** : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Source** : Insee, recensement de la population 2020.

### ► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

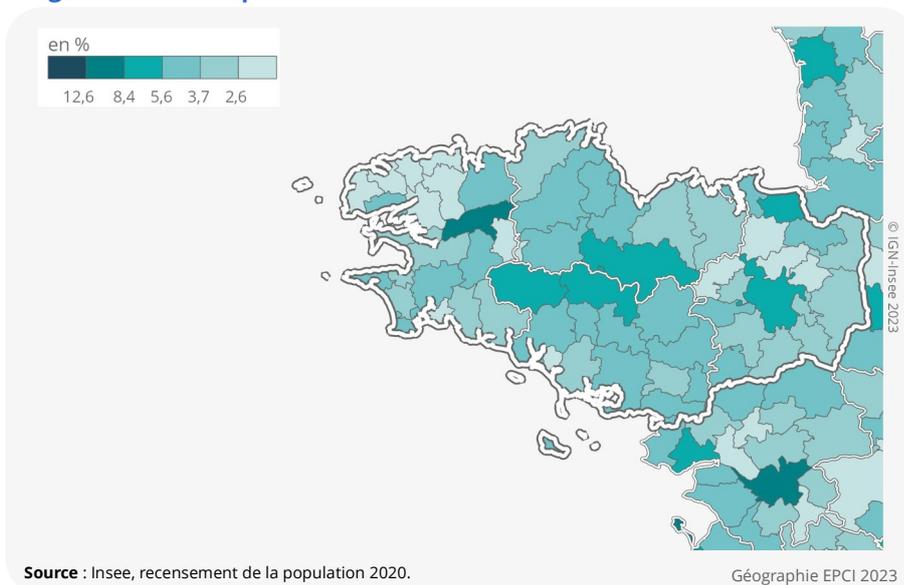
**Indicateur :** Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



### ► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

**Indicateur :** Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

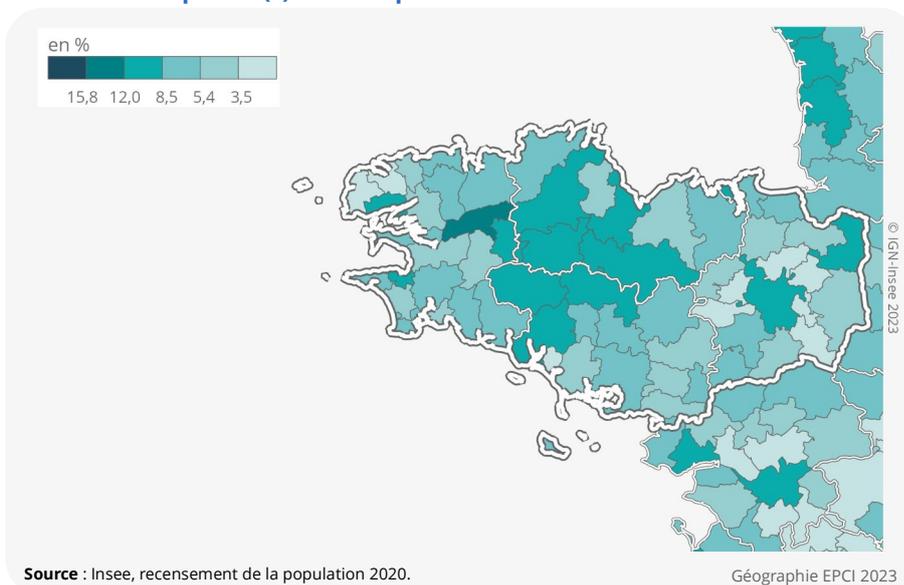
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale (plus d'information sur [insee.fr](http://insee.fr)).



### ► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

**Indicateur :** Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) est/sont sans emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui réside(nt) avec l'enfant est/sont considéré(s) comme parent(s). Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.

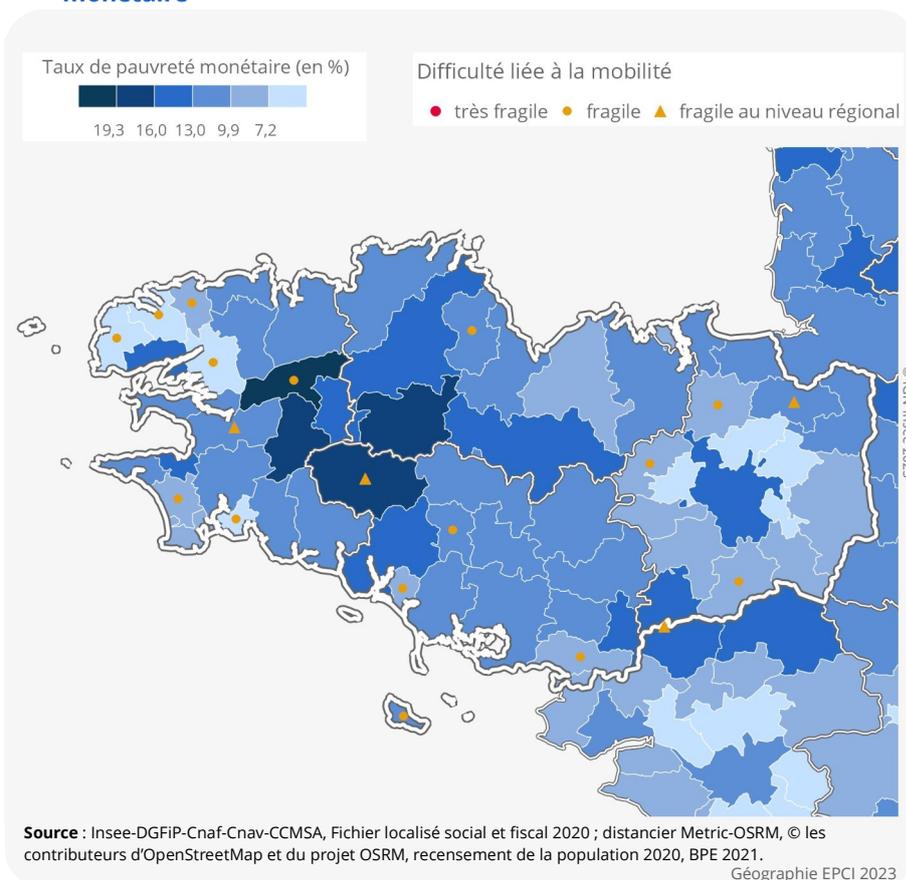


## THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en termes de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui, quel que soit le transport, a un coût.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

### ► 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



### ► 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	Landerneau	++	89,0	12,6	11,8
CC du Pays d'Iroise	Saint-Renan	++	88,5	8,5	12,1
CC du Pays des Abers	Plabennec	++	89,7	8,0	9,7
CC Bretagne Romantique	Combourg	++	85,4	34,8	20,6
CC Bretagne porte de Loire Communauté	Bain-de-Bretagne	++	86,1	31,5	41,8
CC Leff Armor Communauté	Plouha	++	88,5	14,1	21,3
CC du Pays Fouesnantais	Fouesnant	++	90,0	11,1	3,6
CC Arc Sud Bretagne	Muzillac	++	86,8	25,5	27,9
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	Lesneven	++	89,4	23,2	8,5
CC de Saint-Méen Montauban	Montauban-de-Bretagne	++	83,9	34,1	22,0
CC du Haut Pays Bigouden	Plonéour-Lanvern	++	88,6	8,5	18,8
CC Blavet Bellevue Océan Communauté	Kervignac	++	89,4	15,6	7,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

#### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)	s.o.	20,7	30,3

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

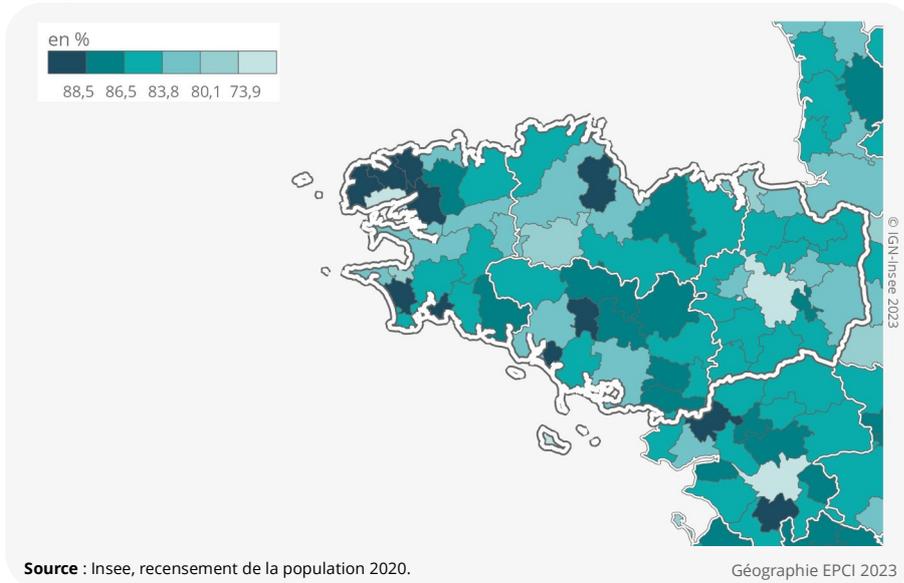
**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note** : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

**Source** : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

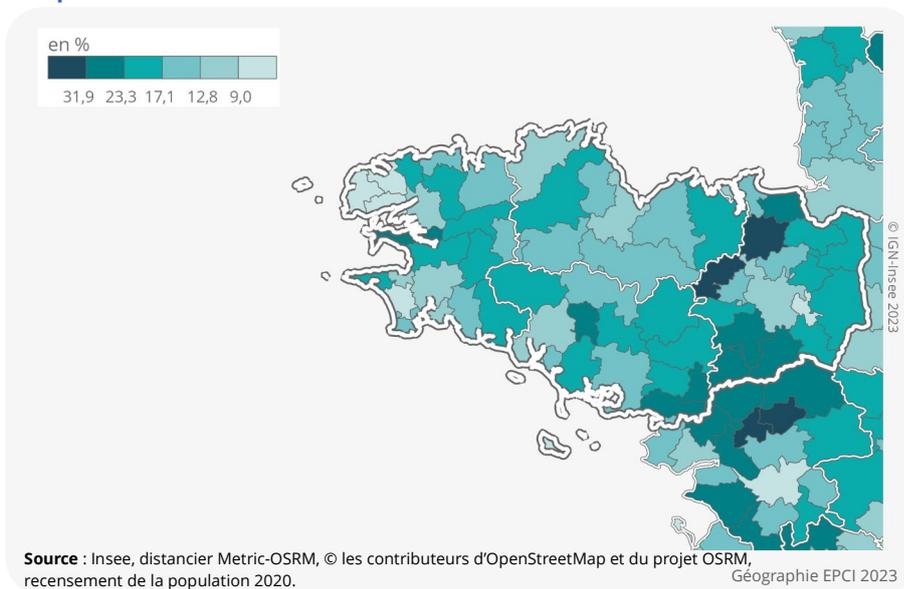
### ► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

**Indicateur :** Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



### ► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

**Indicateur :** Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

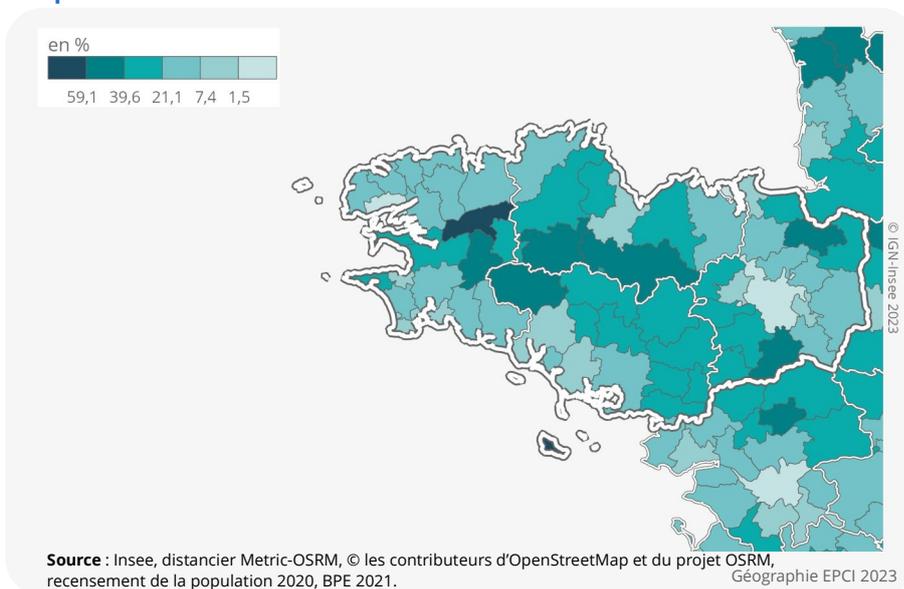


### ► 17c. Part de la population éloignée du « panier de la vie courante »

**Indicateur :** Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc.).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

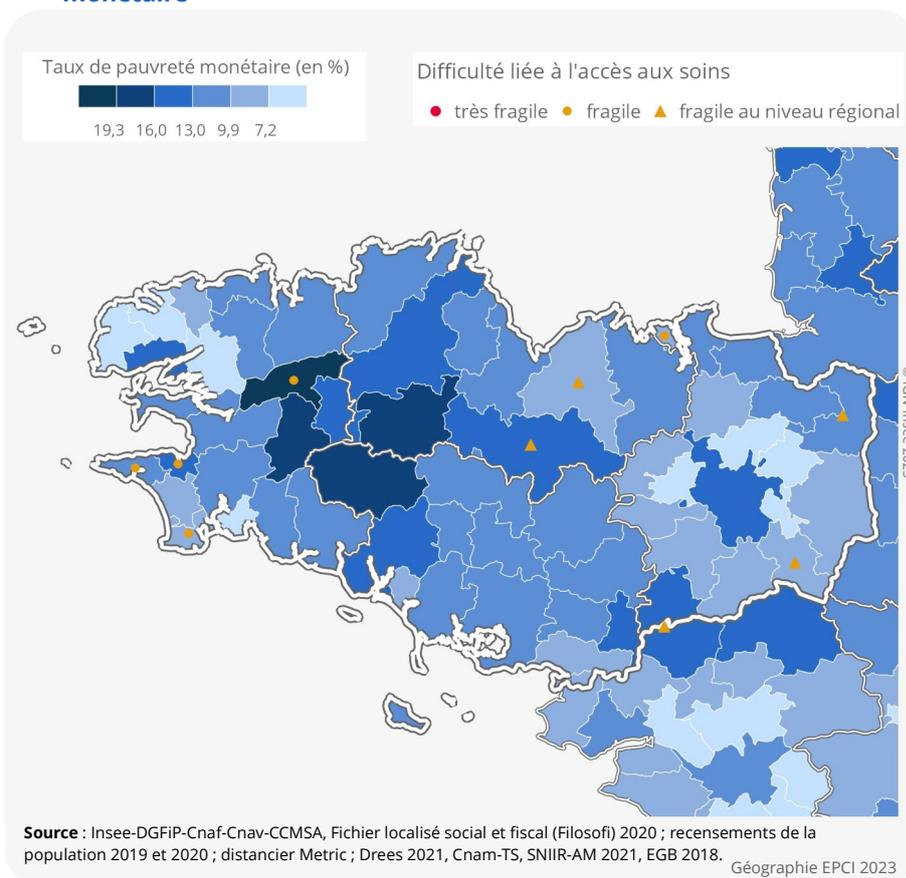


## THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé.

## ► 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



## ► 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CC du Pays Bigouden Sud	Pont-l'Abbé	++	4,3	208	8,8
CC Côte d'Émeraude	Dinard	++	4,3	138	9,2
CC Douarnenez Communauté	Douarnenez	++	3,2	261	8,9
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	Plouhinec	++	5,0	219	10,1
CC Monts d'Arrée Communauté	Huelgoat	++	1,3	174	8,0
CA Lamballe Terre et Mer	Lamballe-Armor	+	2,7	108	6,8
CA Redon Agglomération	Redon	+	2,8	120	5,6
CA Fougères Agglomération	Fougères	+	2,3	103	6,8
CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	Loudéac	+	2,4	120	7,1
CC Roche aux Fées Communauté	Janzé	+	3,0	114	6,0

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté					
Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)*			2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)*			2,5	92,7	7,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)*			3,2	119,9	s.o.

\* Pour (1) et (2), 1<sup>er</sup> décile, 1<sup>er</sup> quartile et 1<sup>er</sup> quartile régional (valeurs au-dessous desquelles se situent respectivement 10 % et 25 % des EPCI français, et 25 % des EPCI de la région) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national.  
**Champ :** EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.  
**Note :** Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.  
**Source :** Insee, recensements de la population 2019 et 2020 ; distancier Metric ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

## ► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

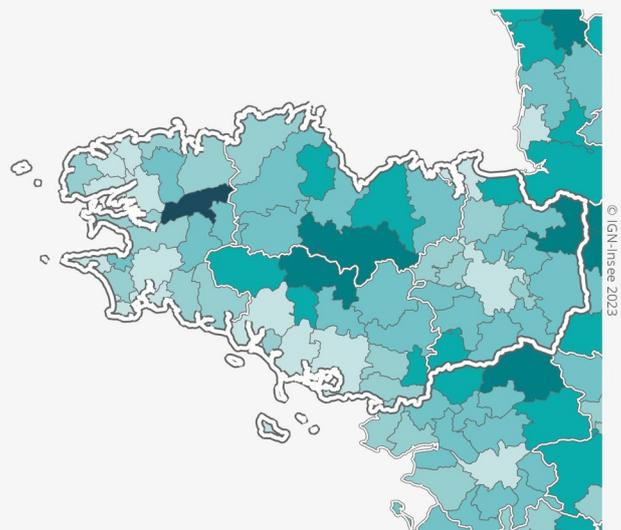
**Indicateur :** Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles, ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant



4,1 3,5 3,0 2,5 2,1



**Source :** Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, population par sexe et âge 2019, distancier Metric.

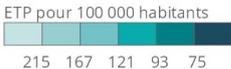
Géographie EPCI 2023

## ► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

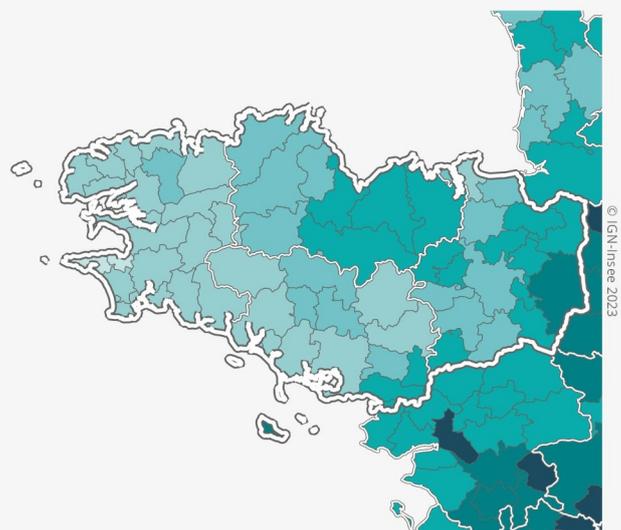
**Indicateur :** Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles, ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants



215 167 121 93 75



**Source :** Traitements Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, population par sexe et âge 2019, distancier Metric.

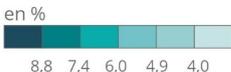
Géographie EPCI 2023

## ► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

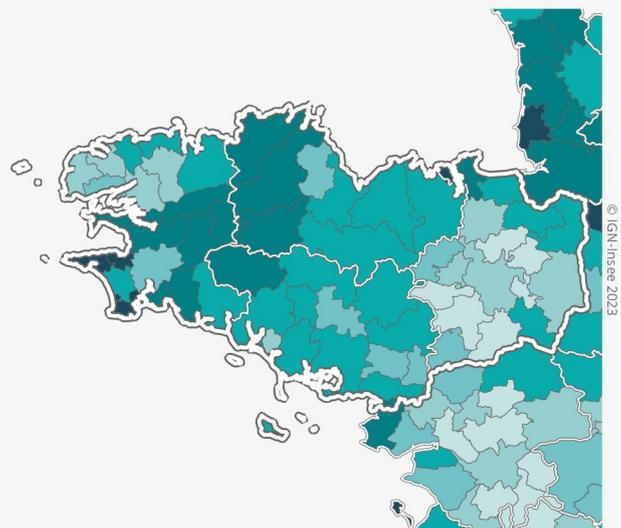
**Indicateur :** Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



8,8 7,4 6,0 4,9 4,0



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

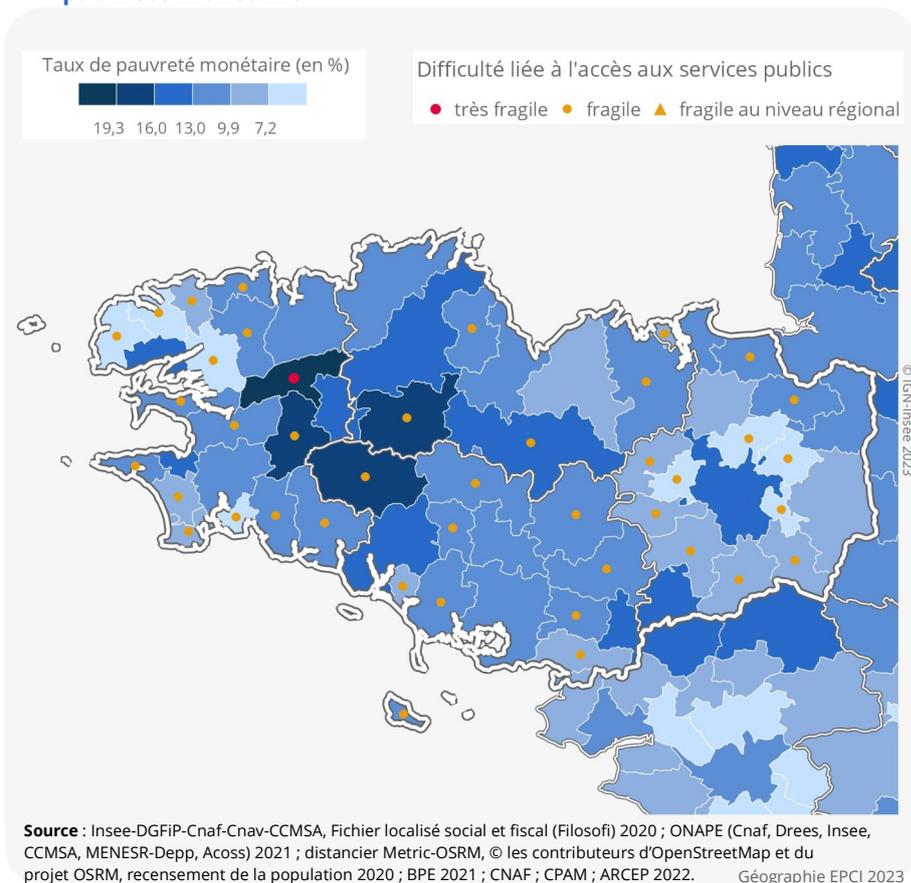
## THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication.

## ► 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



## ► 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CC Monts d'Arrée Communauté	Huelgoat	+++	39,3	12,1	20,1
CA Dinan Agglomération	Dinan	++	79,6	9,3	13,3
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	Auray	++	85,3	13,6	26,4
CA Quimperlé Communauté	Quimperlé	++	70,5	10,1	26,4
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	Concarneau	++	79,0	9,6	50,7
CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	Loudéac	++	66,0	6,8	20,9
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	Landerneau	++	76,7	11,3	39,8
CC du Pays d'Iroise	Saint-Renan	++	76,2	14,0	14,1
CC Pontivy Communauté	Pontivy	++	70,8	5,5	9,2
CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	Guichen	++	67,0	7,0	9,0
CC Ploërmel Communauté	Ploërmel	++	68,7	5,7	11,7
CC du Pays des Abers	Plabennec	++	82,2	13,6	13,0

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

### Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 <sup>e</sup> décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 <sup>e</sup> quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 <sup>e</sup> quartile régional)*	68,7	s.o.	s.o.

\* Pour (1) et (2), 1<sup>er</sup> décile, 1<sup>er</sup> quartile et 1<sup>er</sup> quartile régional (valeurs au-dessus desquelles se situent respectivement 10 % et 25 % des EPCI français, et 25 % des EPCI de la région) ; s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national.

**Champ** : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

**Note** : Les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

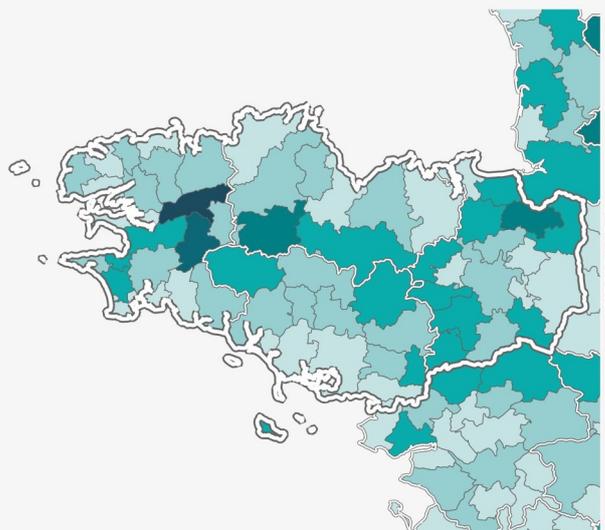
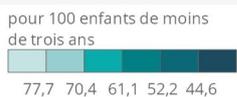
**Source** : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

### ▶ 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

**Indicateur :** Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.



Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoiss) 2021.

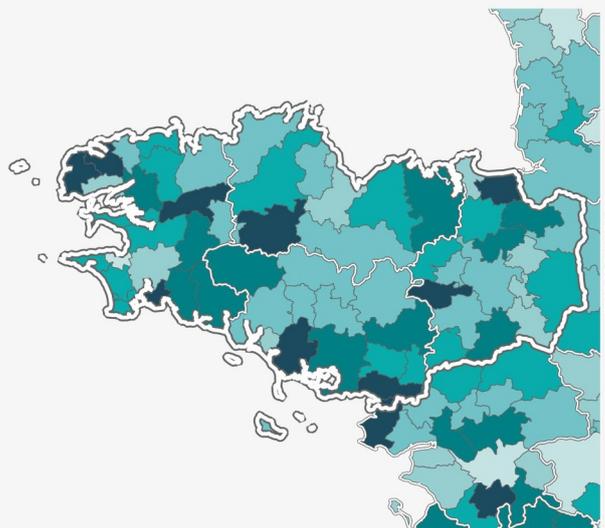
Géographie EPCI 2023

### ▶ 23b. Temps d'accès aux équipements France services

**Indicateur :** Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

France services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle emploi, ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

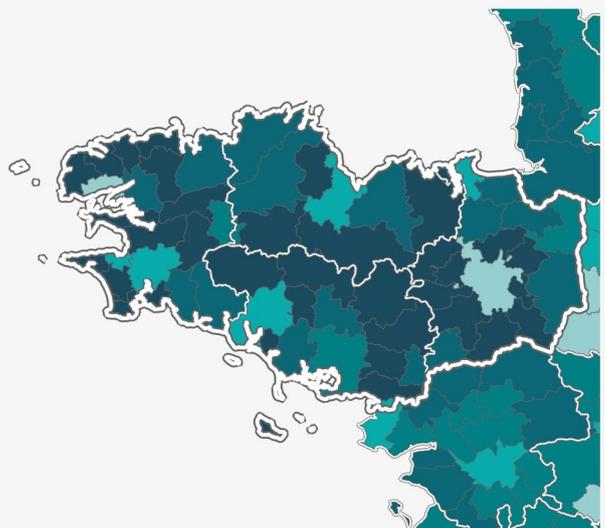


Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

### ▶ 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

**Indicateur :** Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.



Source : ARCEP, données du 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

## Indicateurs par EPCI : Côtes-d'Armor

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC du Kreiz-Breizh (CCKB)	19,1		x					x			xx	x	x			xx			xx	x	xxx	xxx
CA Guingamp-Paimpol	14,8	x	x	x		x					xx		x				x		xx			xx
Agglomération de l'Armor à CC Loudéac Communauté - Bretagne Centre	14,0				x		x	x		xx		x	x			xx	xx	x		x		xxx
CA Saint-Brieuc Armor Agglomération	12,2	x				x		x			xx	x	x					x				
CA Lannion-Trégor Communauté	11,7	x		x							x								xx			xx
CC Leff Armor Communauté	10,8					x				xx				xxx			x					xxx
CA Dinan Agglomération	10,7								xx									x			xx	xxx
CA Lamballe Terre et Mer	9,6									xx				xx		x	x	x				xx

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Legende** : « xxx » : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; « xx » : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; « x » : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Finistère

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
CC Monts d'Arrée Communauté	20,7	x	xx	x			x		xx	x	xx	xx		x	xxx	xxx		xx	xxx	xxx	xxx	
CC de Haute Cornouaille	16,5		x			x									xx			xx	xx	xx	xxx	
CC Poher communauté	13,9		xx		x	x				x		x						xx				
Brest Métropole	13,7	x		x		xx	x	x		xx	x	x										
CC Douarnenez Communauté	13,3	xxx	x	x						xx		x						xxx				
CA Morlaix Communauté	12,4	x	x	x																	xx	
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	12,1	x	x	x								xx						xxx			xxx	
CA Quimper Bretagne Occidentale	11,9	x		x		x	x			x	x	x										
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	11,6													x	x			xx	x		xxx	
CC Haut-Léon Communauté	10,7											xx									xxx	
CC du Pays de Landivisiau	10,7		x										xx								xxx	
CA Concarneau Cornouaille Agglomération	10,7	x		x				x	xx	x								xx		xx	xx	
CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime	10,6	x												xx				xx			xxx	
CA Quimperlé Communauté	10,3			x								xxx		xx						xx	xx	
CC du Haut Pays Bigouden	9,8											xx		xxx							xxx	
CC du Pays Bigouden Sud	9,6		x	x														xxx			xxx	
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	8,7												xxx	x							xxx	
CC du Pays Fouesnantais	6,9					x		xx	xx				xxx				xx		xxx	xxx	xxx	
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	6,9												xxx							xx	xx	
CC du Pays des Abers	6,7		x										xxx							xxx	xxx	
CC du Pays d'Iroise	6,1		x						x				xxx							xxx	xxx	

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Legende** : « xxx » : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; « xx » : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; « x » : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Ille-et-Vilaine

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins			Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services	Part des locaux raccordables à la fibre
Rennes Métropole	13,3	x			x		xx	xx		xx	x	x										
CA Redon Agglomération	13,0				x	x			xxx		x	x	xx	x	x	x	x		x			xx
CC du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel	12,6				x	x	xx	x			x		xx			x			x	xxx		xx
CA Fougères Agglomération	11,7				xx	xxx	x					x			xx	x			x			
CC Couesnon Marches de Bretagne	11,1				x		x						x	xx		x			x	xx		xx
CA du Pays de Saint Malo Agglomération	10,7							x		x							xx					
CC Bretagne Romantique	9,5												xxx						x			xx
CC de Saint-Méen Montauban	9,3				x	x							xxx			x			x			xxx
CC Côte d'Émeraude	9,3		x			xx		x		x	x	x					xxx			xx		xxx
CC Bretagne porte de Loire Communauté	9,0				x				xx				xx	xx	x					xx		xxx
CC Roche aux Fées Communauté	8,5				x		x						x		x	x						xxx
CC Brocéliande Communauté	8,1							x					x						x	xxx		xxx
CA Vitré Communauté	7,8				x											xx						xx
CC Vallons de Haute-Bretagne Communauté	7,7												xx		x				x			xxx
CC Montfort Communauté	6,6					x										xx						xxx
CC Val d'Ille-Aubigné	6,2							x									x			xx		xxx
CC Liffré-Cormier Communauté	6,2																x					xxx
CC Pays de Châteaugiron Communauté	5,0							x					xx			x						xxx

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Lecture** : « xxx » : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; « xx » : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; « x » : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

## Indicateurs par EPCI : Morbihan

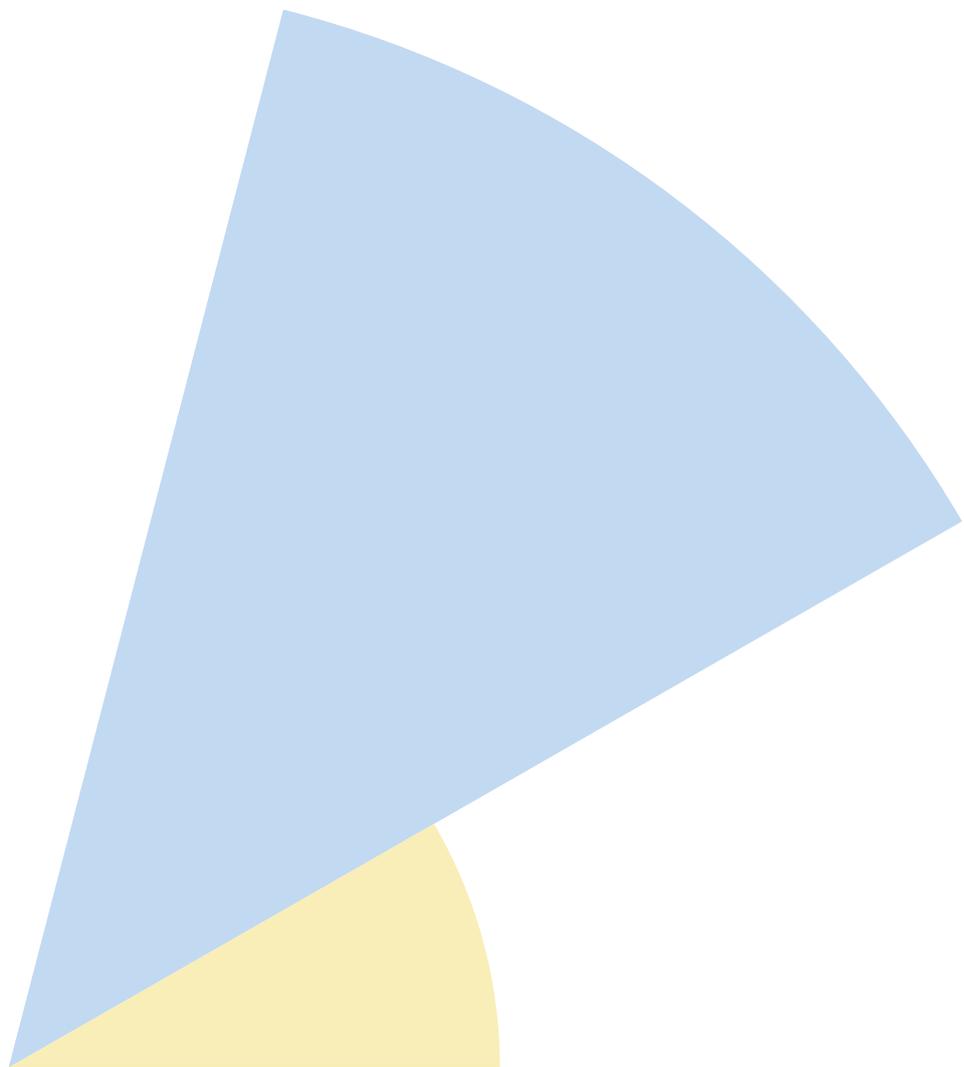
EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CC Roi Morvan Communauté	17,3	xx	x		x	x	x			x	x		x	xx	x	xx		x	xx	xxx	
CA Lorient Agglomération	13,2	x		x	x		x	xx	xx	xx	x	x									
CC de Belle-Île-en-Mer	12,7	x		x			x	xxx	xxx	xxx	x			xxx		xx		x		xxx	
CC Ploërmel Communauté	12,6		x		x	x	x		xxx		x		xx	x						xxx	
CC Pontivy Communauté	12,4					x	x	x		xxx	x	x	xx			xx				xxx	
CC Centre Morbihan Communauté	11,2				x	x			xx				xx		x					xx	
CC de l'Oust à Brocéliande	11,0				x	x	x		xxx					x					xx	xxx	
CC Baud Communauté	10,5				x	x			xx				xxx	xx	x	xx				xxx	
CC Questembert Communauté	10,3					x	x		xx				xx	x						xxx	
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	10,1	x		x	x		x	xx			x								xx		
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	9,9							xx	xx										xxx	xx	
CC Arc Sud Bretagne	9,5								xxx		x		xx	xx		x			xxx	xxx	
CC Blavet Bellevue Océan Communauté	7,7		x					x					xxx							xxx	

\*RP : au sens du recensement de la population.

**Lecture** : « xxx » : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; « xx » : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; « x » : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

# Annexes

# La pauvreté monétaire au sein des départements



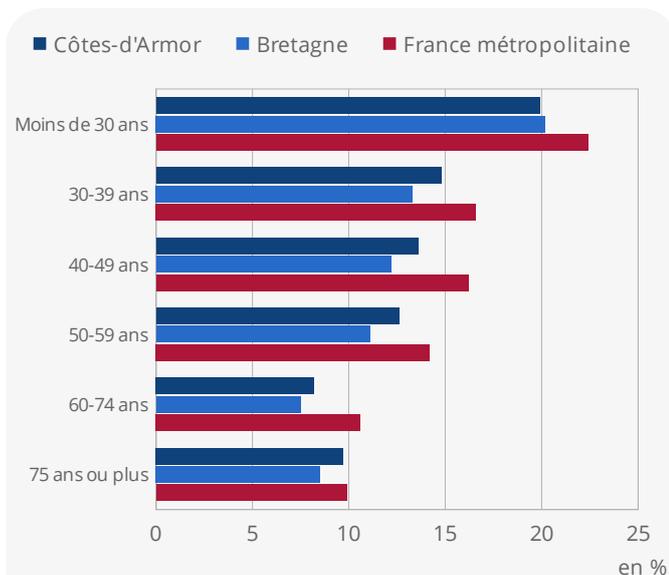
# 1. Côtes-d'Armor

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

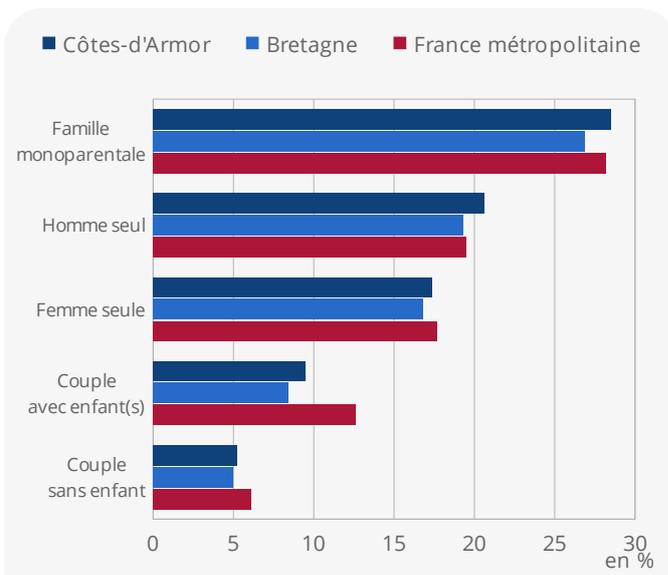
		Côtes-d'Armor	Bretagne	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	12,1	11,2	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,6	6,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 940	10 930	10 740
	de la population	21 850	22 400	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

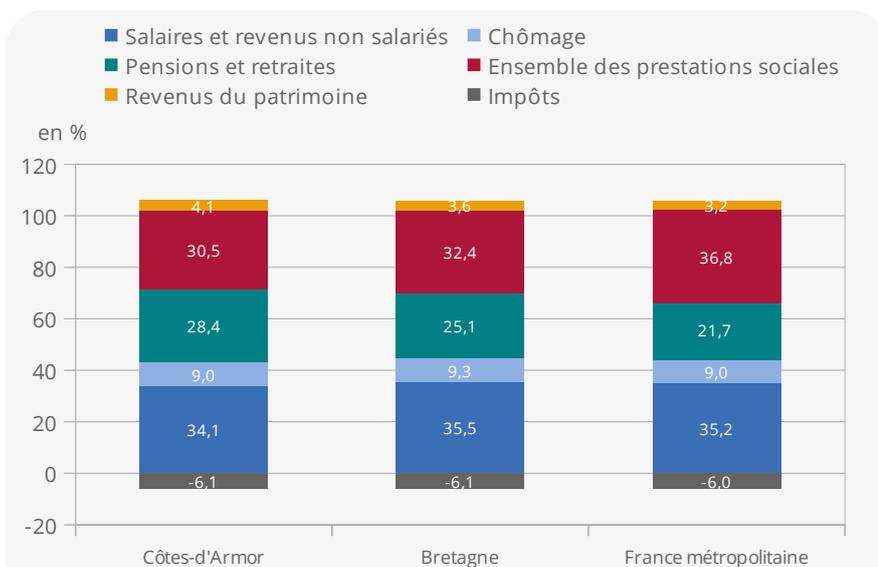
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



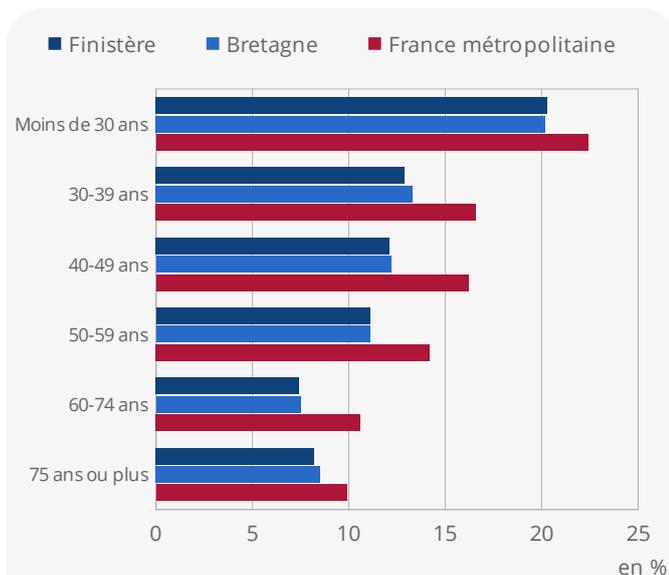
## 2. Finistère

### ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

		Finistère	Bretagne	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	11,0	11,2	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,0	6,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 890	10 930	10 740
	de la population	22 400	22 400	22 400

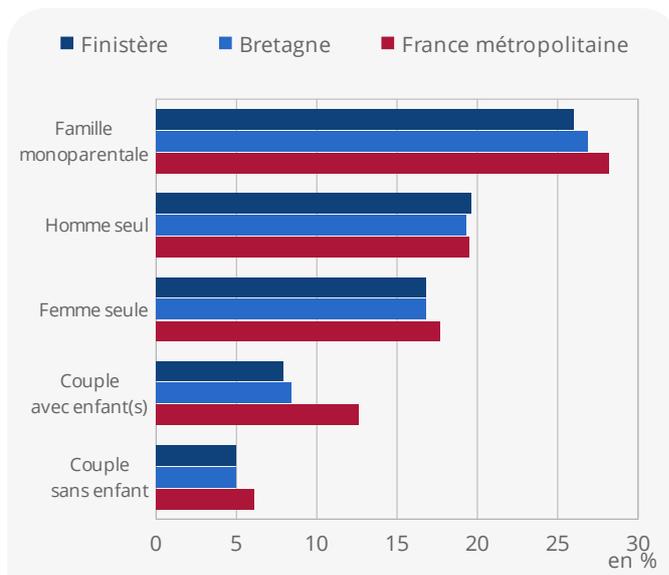
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

### ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



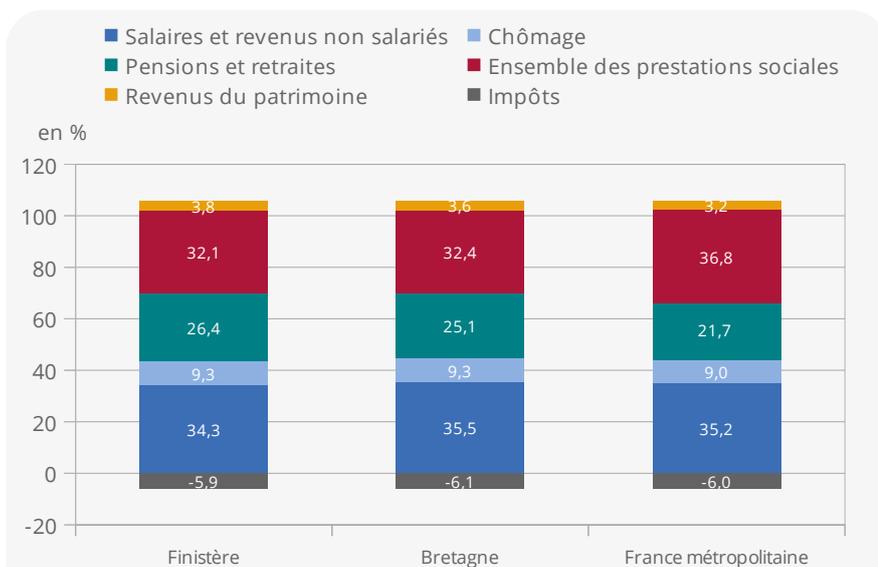
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

### ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul, hors ménages complexes.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

### ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



**Note :** Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.  
**Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020.

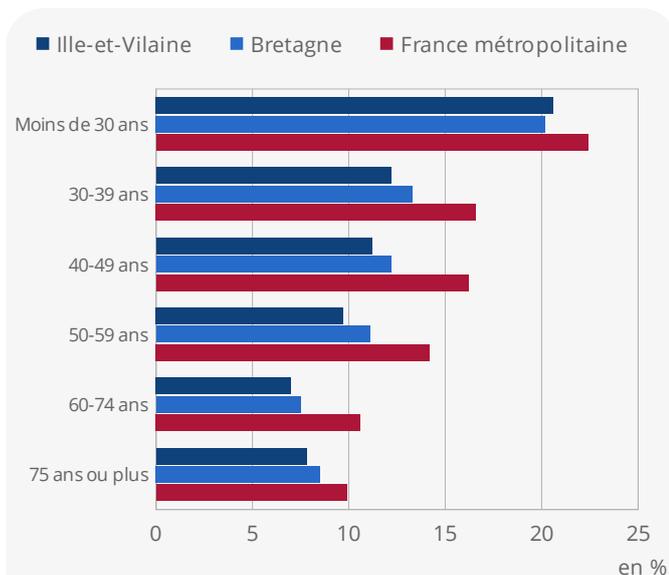
# 3. Ile-et-Vilaine

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

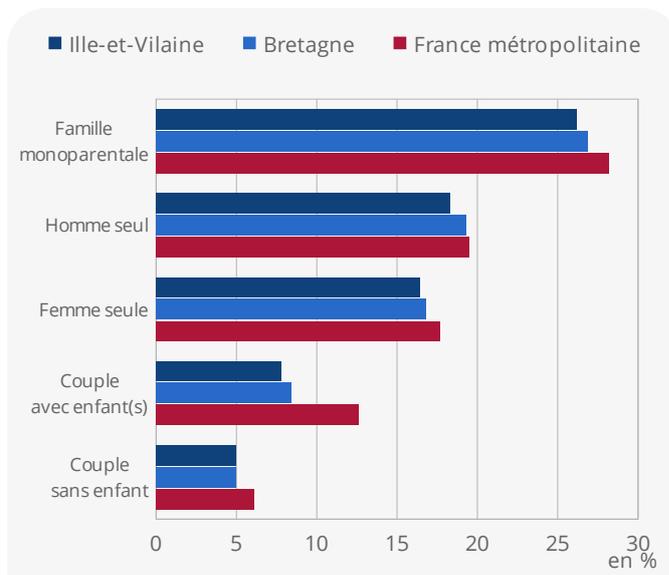
		Ile-et-Vilaine	Bretagne	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	10,7	11,2	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	5,8	6,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 940	10 930	10 740
	de la population	22 840	22 400	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

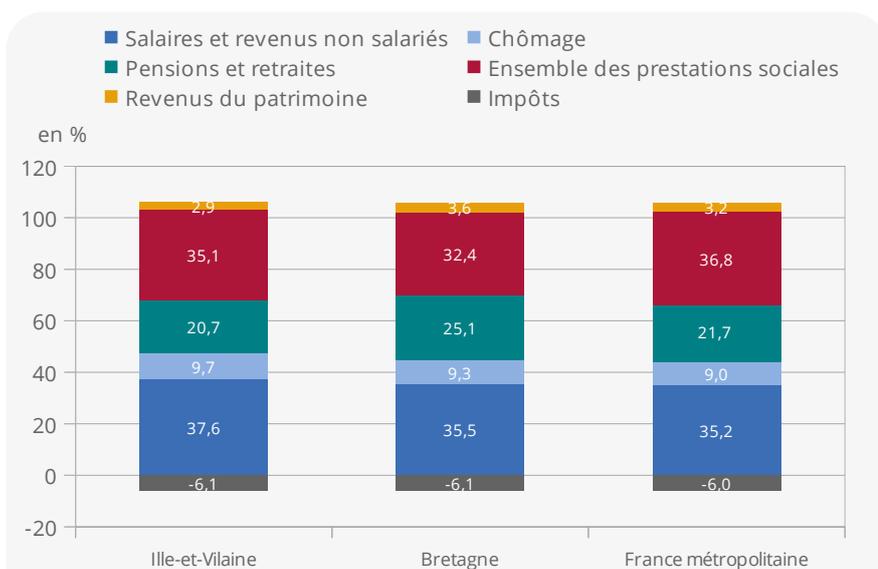
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



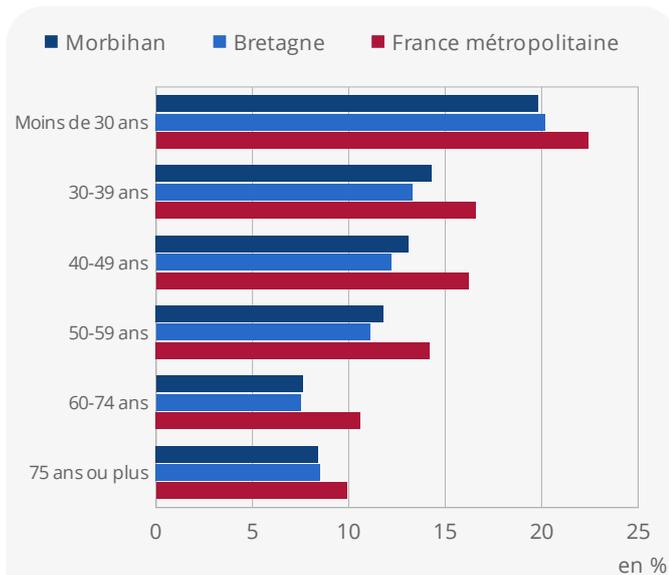
# 4. Morbihan

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

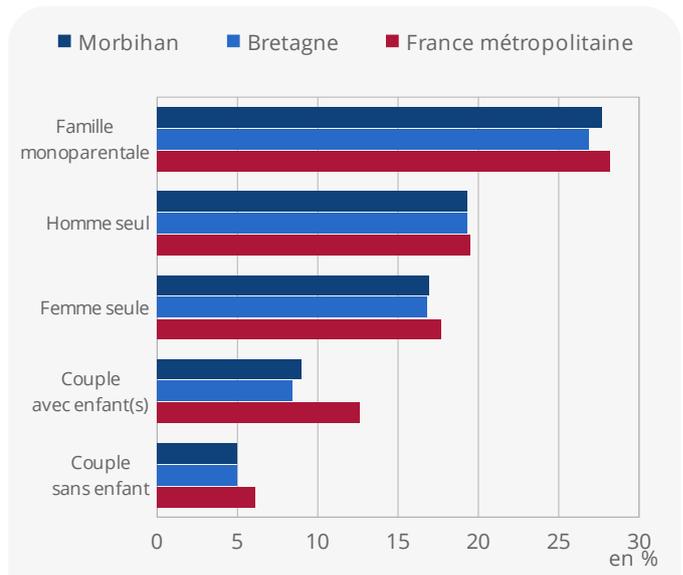
		Morbihan	Bretagne	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	11,5	11,2	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	6,2	6,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 950	10 930	10 740
	de la population	22 270	22 400	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

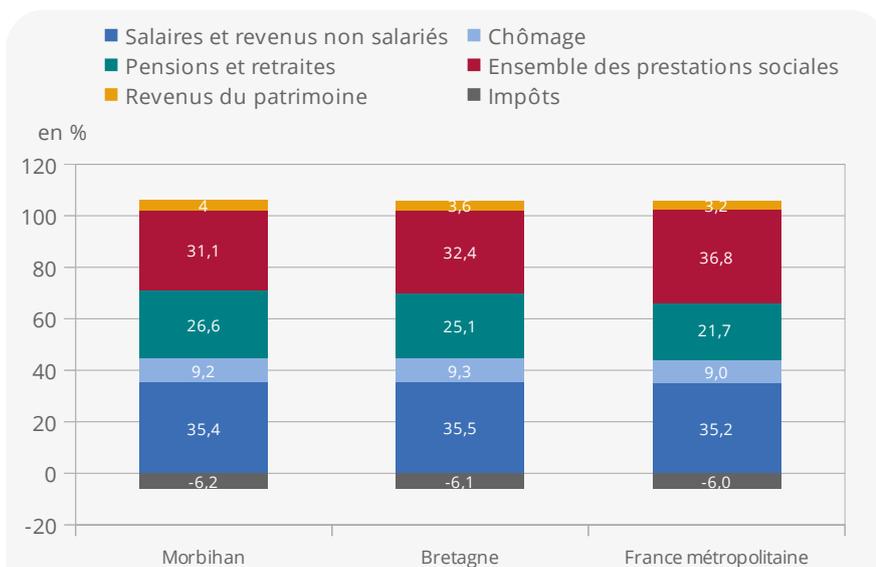
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



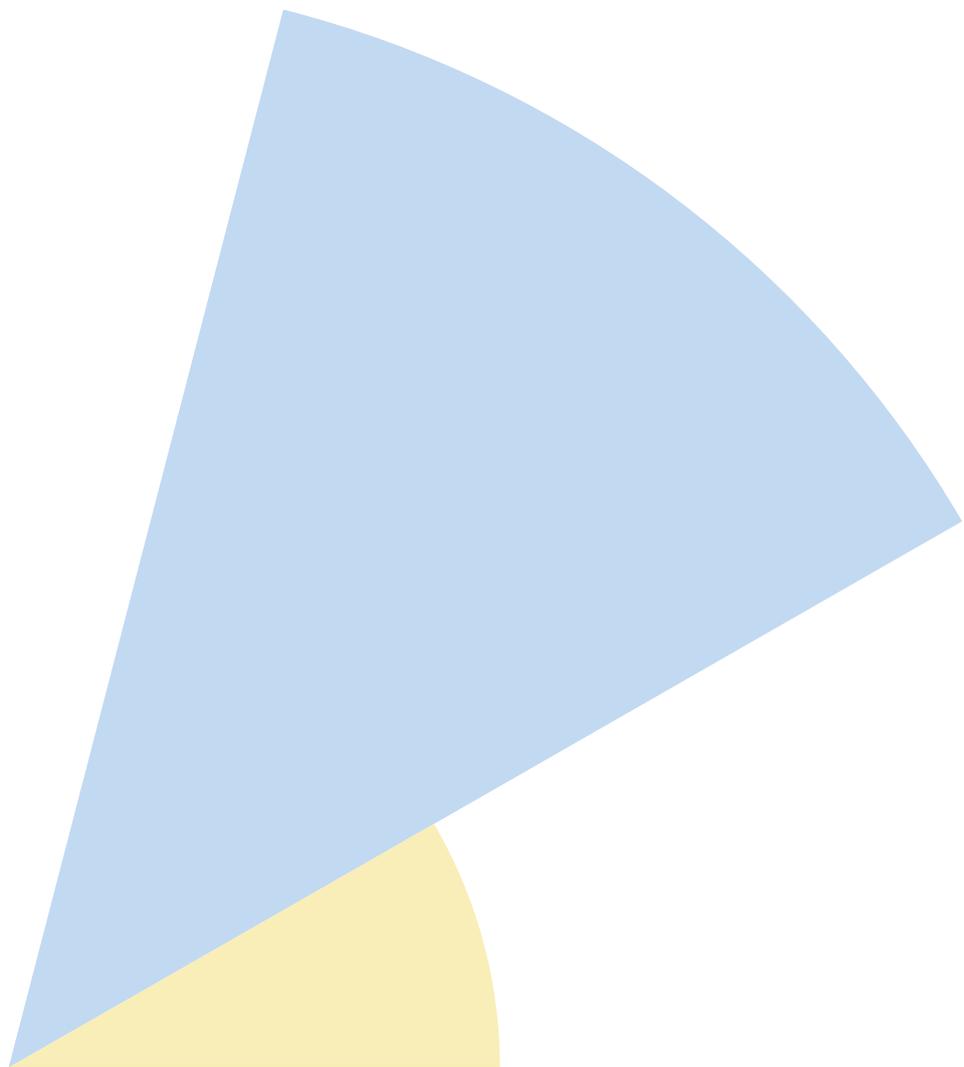
## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Décomposition du revenu disponible des ménages pauvres



# **La pauvreté monétaire au sein des principaux EPCI**



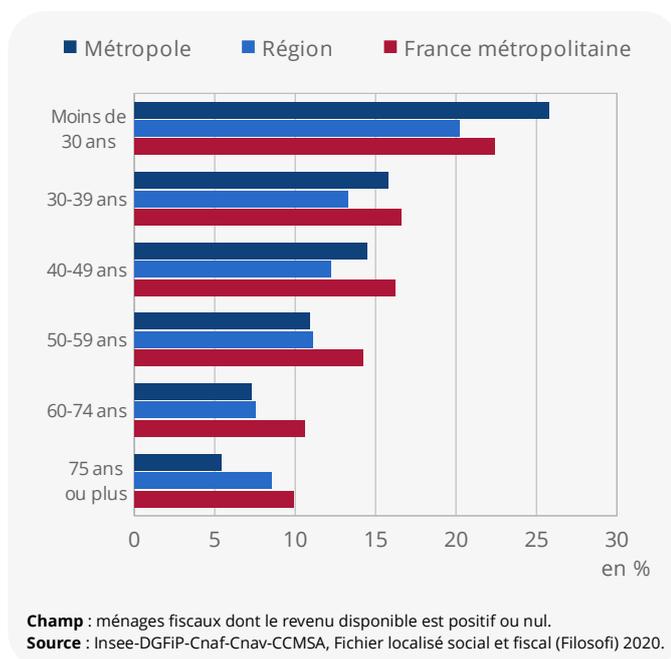
# 1. Rennes Métropole

## ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

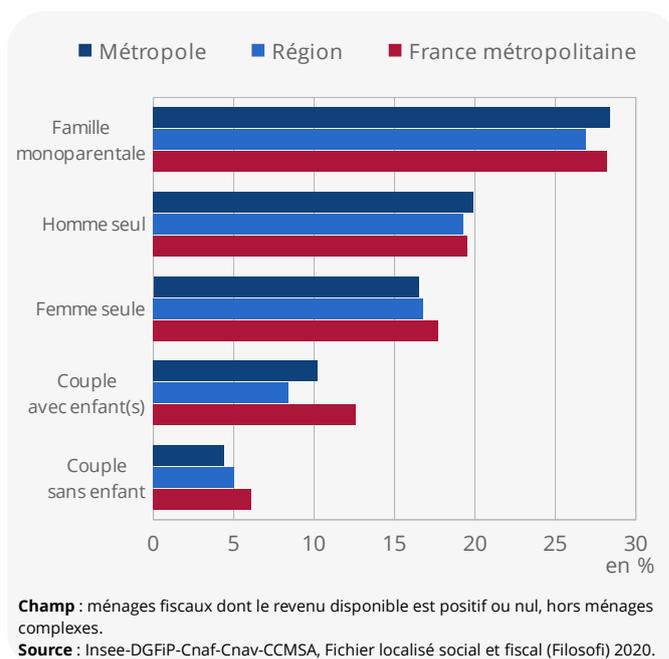
		Rennes Métropole	Bretagne	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,3	11,2	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,7	6,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 690	10 930	10 740
	de la population	23 740	22 400	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

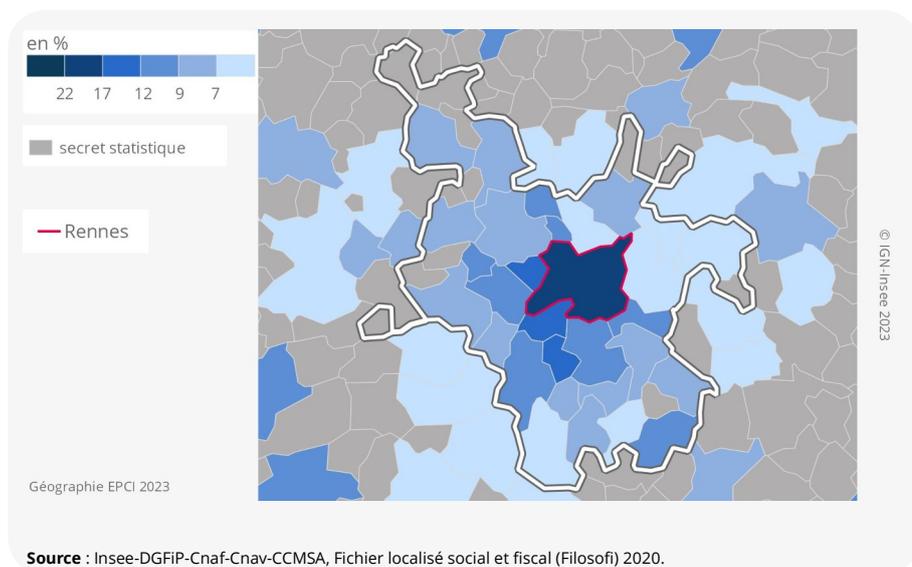
## ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



## ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



## ► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune



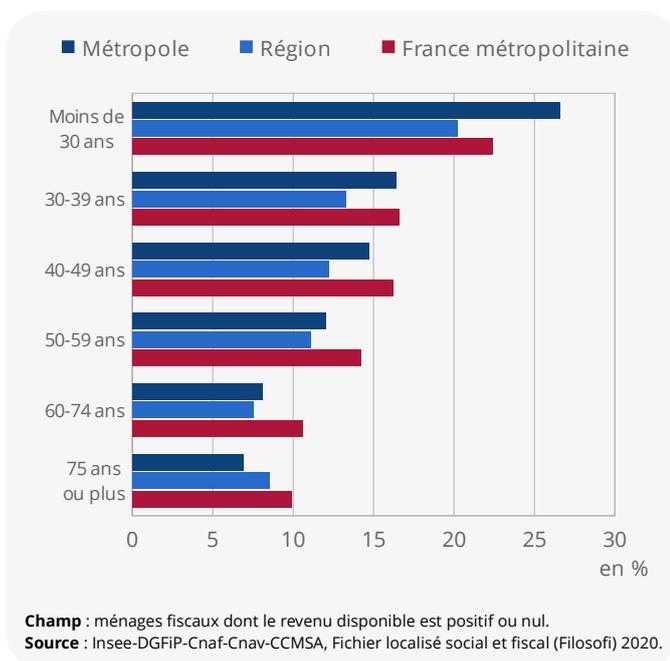
## 2. Brest Métropole

### ► 1. Principaux indicateurs concernant la pauvreté monétaire et le niveau de vie

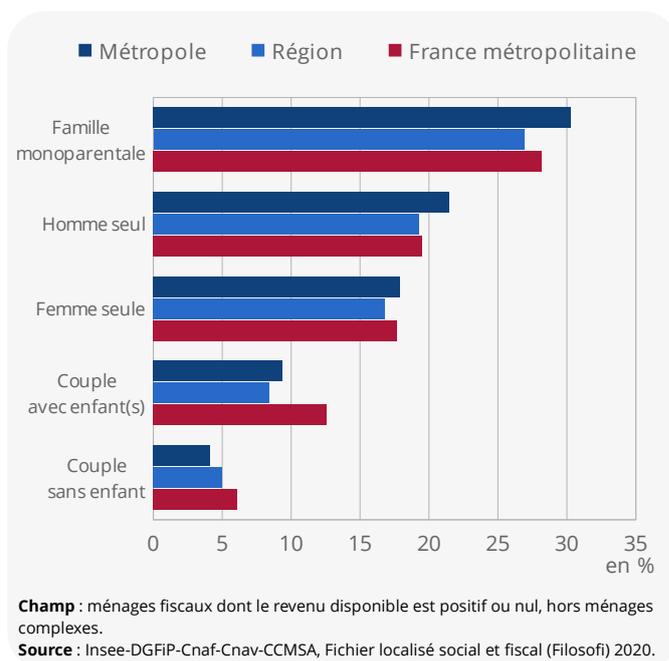
		Brest Métropole	Bretagne	France métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (en %)	seuil à 60 % du niveau de vie médian	13,7	11,2	14,4
	seuil à 50 % du niveau de vie médian	7,9	6,1	8,3
Niveau de vie médian (annuel, en euros par UC)	des personnes pauvres	10 670	10 930	10 740
	de la population	22 420	22 400	22 400

**Source :** Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020. **Champ :** ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.

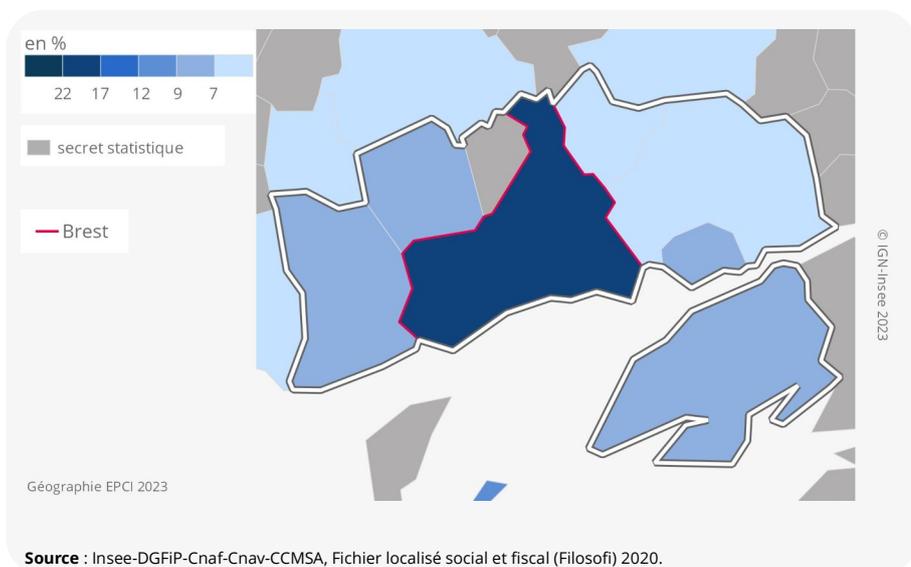
### ► 2. Taux de pauvreté monétaire selon l'âge du référent fiscal du ménage



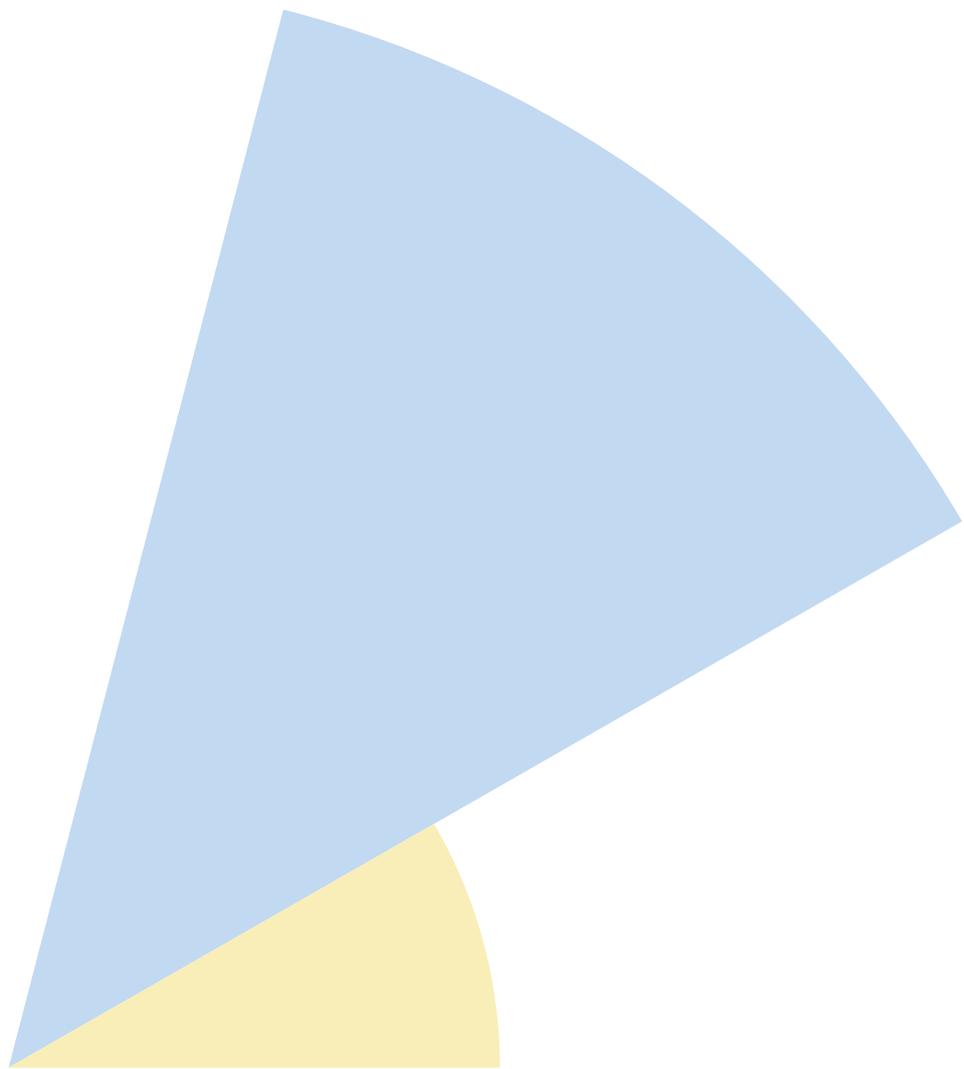
### ► 3. Taux de pauvreté monétaire selon le type de ménage



### ► 4. Taux de pauvreté monétaire par commune



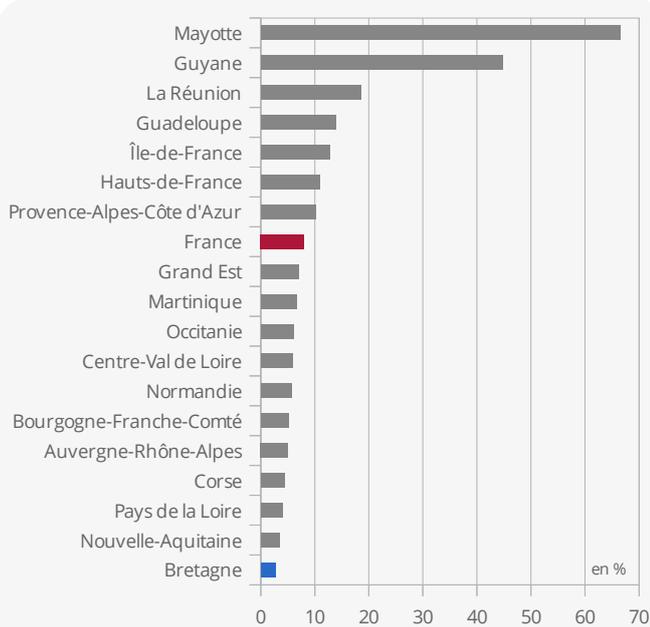
# **La pauvreté monétaire au sein des quartiers de la politique de la ville**



# Quartiers de la politique de la ville (QPV)

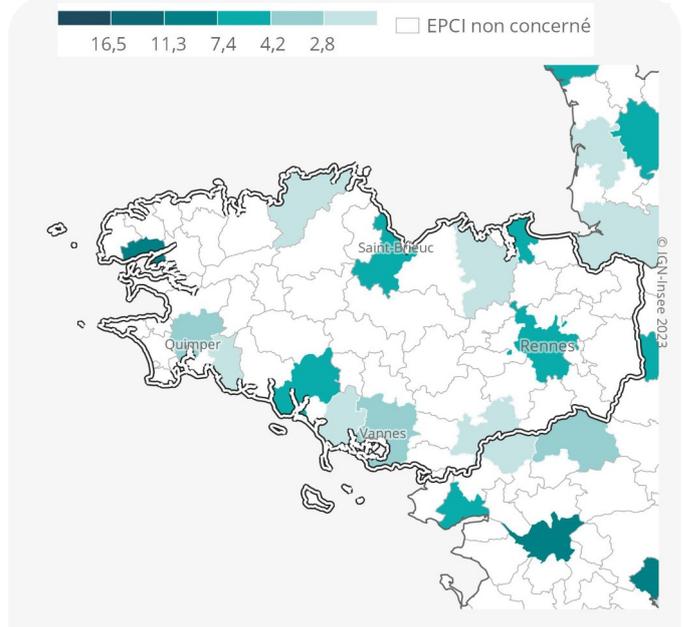
## 1. La population vivant dans un quartier de la politique de la ville

### Part dans la population de la région



Source : Insee, recensement de la population 2018, 2017 pour Mayotte.

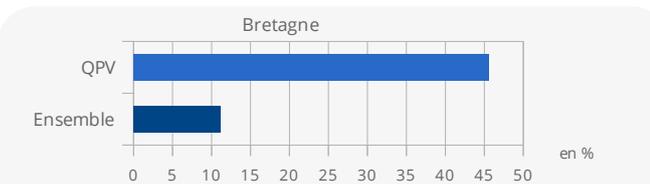
### Part dans la population des EPCI



Source : Insee, recensement de la population 2018.

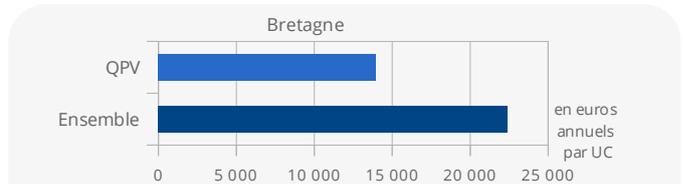
Géographie 2023

## 2. Taux de pauvreté monétaire



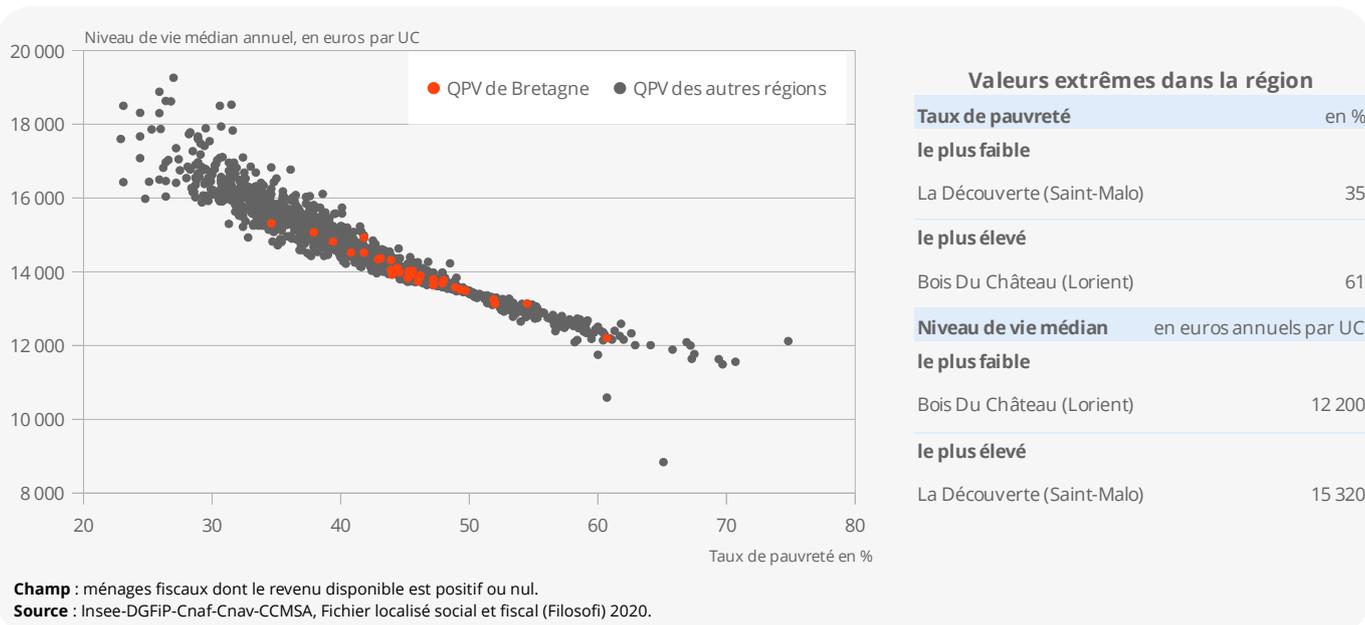
Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

## 3. Niveau de vie médian



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

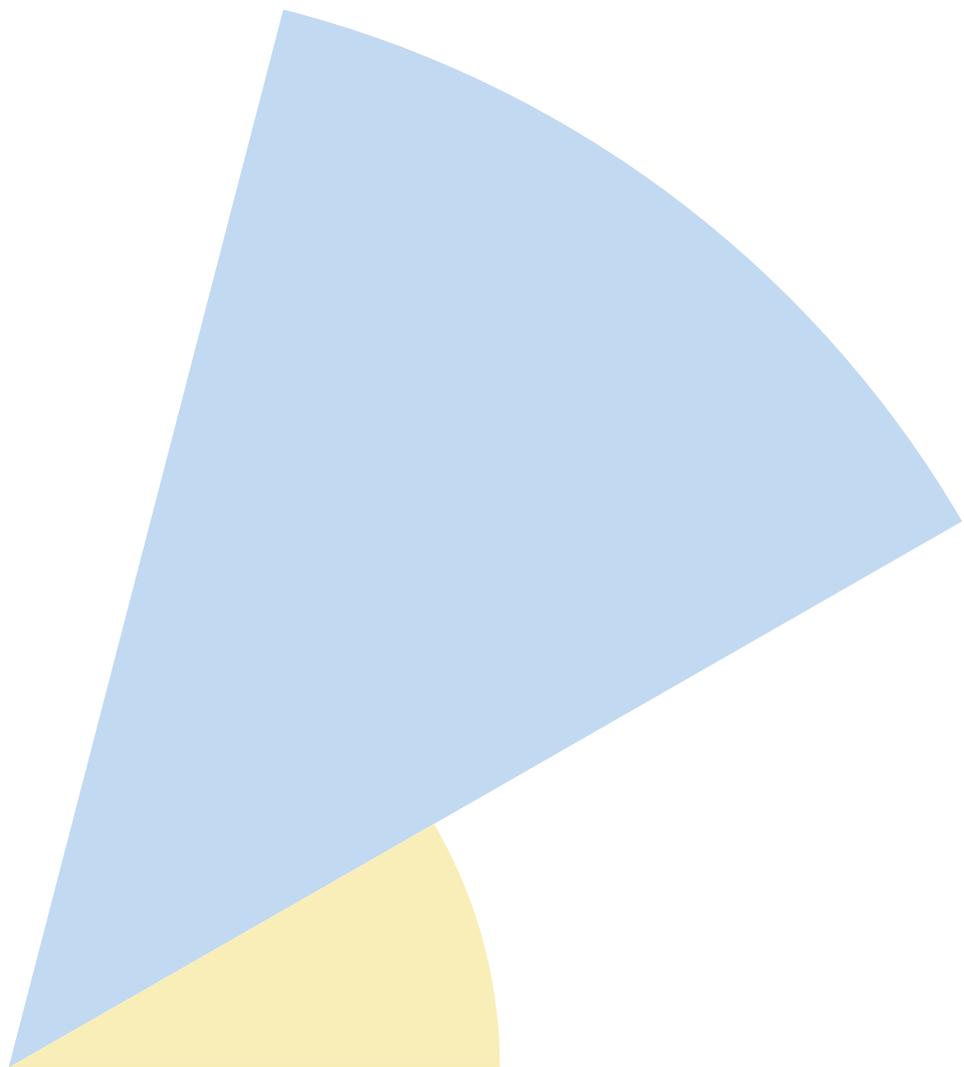
## 4. Les 32 quartiers de la politique de la ville en Bretagne



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.  
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.



# **Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus**



## ► Sources

L'enquête annuelle **SRCV** (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie) est le volet français de l'enquête européenne *Statistics on Income and Living Conditions* (EU-SILC) qui a pour but la production d'indicateurs structurels sur la répartition des revenus, de la pauvreté et de l'exclusion. Cette enquête sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres de l'Union européenne sur les conditions de vie et les inégalités.

Le dispositif **Filosofi** (fichier localisé sur les revenus sociaux et fiscaux) est issu d'un rapprochement de fichiers administratifs exhaustifs d'origine fiscale (comme ceux de la déclaration de revenus et de la taxe d'habitation) et sociale (comme les fichiers détaillant les versements de prestations sociales effectués par la Caisse nationale des allocations familiales). C'est la source mobilisée pour la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion pour mesurer les niveaux de vie, les inégalités et la pauvreté à un niveau géographique fin, à une maille pouvant aller jusqu'à l'infracommunal. Filosofi ne couvre toutefois pas certains revenus absents des sources fiscales (revenus exonérés d'impôts) ou sociales (aides exceptionnelles) et les évolutions des indicateurs de revenu sont à interpréter avec précaution.

Pour la Guadeloupe, la Guyane et Mayotte, l'enquête **Budget de famille** est mobilisée. Cette enquête vise à étudier les dépenses et ressources des ménages résidant en France. Dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer, l'enquête Budget de Famille 2017 a bénéficié d'une extension d'échantillon dans chaque DOM afin de fournir des résultats significatifs par département.

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, type de construction, nombre de pièces, etc.).

La **base permanente des équipements** répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

Les données de l'**Arcep** (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) sont utilisées pour évaluer le taux de locaux (logements ou locaux à usage professionnel) raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique (FttH) par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Le **Système national d'enregistrement** (SNE) permet de suivre les demandes et attributions de logements sociaux et de construire des indicateurs de tension sur ce marché.

Les données de la **Carte des loyers** produites par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) sont mobilisées pour construire un indicateur traduisant la part de la population exposée à des niveaux de loyer élevés. Cet indicateur est défini à partir de la part de la population de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) vivant dans une commune où le loyer d'annonce estimé par l'ANIL est supérieur à un seuil. Ce seuil est défini comme le loyer auxquels sont exposés la moitié des locataires, soit 12,5 €/m<sup>2</sup> au niveau national. Il est défini de la même manière pour chaque région. L'indicateur ainsi construit peut prendre quatre modalités : « très importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 9<sup>e</sup> décile national, « importante » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil national est supérieure au 3<sup>e</sup> quartile national, « importante par rapport à la région » quand la part de la population de l'EPCI vivant dans une commune où le loyer d'annonce est supérieur au loyer seuil régional est supérieure au 3<sup>e</sup> quartile régional, et « faible » dans les autres cas.

*Des travaux sont en cours à l'Insee à partir des données de SeLoger pour construire un indice des loyers déclinable localement, qui doit permettre d'éclairer l'hétérogénéité entre territoires. Des premiers résultats seront publiés d'ici la fin de l'année 2023.*

## ► Définitions

La **pauvreté institutionnelle** correspond à une reconnaissance institutionnelle de la pauvreté, à travers les aides et minima sociaux versés aux personnes en situation de précarité. Dans cette étude, la pauvreté institutionnelle est restreinte aux bénéficiaires du revenu de solidarité active, du minimum vieillesse ou de l'allocation adulte handicapé.

L'indicateur de **privation matérielle et sociale** de l'Union Européenne est défini depuis 2017 comme la proportion de personnes vivant en ménage ordinaire incapables de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable.

**Pauvreté monétaire** : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian national.

Le **niveau de vie** du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auxquels s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'**unités de consommation (UC)** : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans. Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur.

Le **taux de pauvreté monétaire** est la part de personnes vivant dans un ménage pauvre parmi l'ensemble de la population.

La **grille communale de densité** permet de classer les communes en fonction du nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants sur leur territoire. Dans sa version à 3 niveaux, elle définit trois types de communes : les **communes urbaines denses**, les **communes urbaines de densité intermédiaire** et les **communes rurales**. Au sein du rural, le croisement avec la proximité d'un pôle d'emploi permet de distinguer les **communes rurales périurbaines**, situées dans une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, des **communes rurales non périurbaines**, situées hors d'une aire d'attraction des villes ou dans une aire de moins de 50 000 habitants.

## ► Méthodologie

### Typologie de ménages pauvres

Afin de déterminer les profils caractéristiques des ménages en situation de pauvreté monétaire, six profils de ménages pauvres ont été construits dans le cadre d'un travail partenarial avec la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP). Ils correspondent à différents vécus des situations de pauvreté monétaire selon l'insertion dans l'emploi, l'âge et les conditions d'occupation du logement. Ces six profils représentent par ailleurs des publics cibles distincts des politiques publiques.

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi, permettant de distinguer les retraités, les ménages insérés sur le marché du travail et ceux non insérés. Pour être qualifié « d'inséré sur le marché du travail », un ménage doit percevoir des salaires, traitements ou revenus non salariés au moins égaux à un demi Smic par adulte (le Smic s'établissant à 14 623,20 euros nets annuels pour 35h/semaine en 2020). Ce seuil vise à séparer les ménages dont les adultes travaillent au moins à mi-temps au Smic sur l'année de ceux avec trop peu d'heures de travail pour être considérés comme insérés dans l'emploi.

Parmi ces derniers, les ménages de moins de 30 ans sont isolés car concernés par des thématiques spécifiques de formation et d'entrée sur le marché du travail. Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, on distingue trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires, les locataires du privé et les locataires du parc social. Cette approche par le logement permet d'aller au-delà de la seule dimension des revenus et de traduire des écarts de conditions de vie. En effet, le statut d'occupation du logement, fortement lié au lieu de résidence, est à l'origine de différences dans les dépenses de logement et de transport, ainsi que de disparités dans l'accessibilité à l'emploi ou aux équipements.

### Niveau de fragilité

#### • Niveau de fragilité pour un indicateur

Un EPCI est dit **très fragile au niveau national pour un indicateur** s'il fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national (valeur de l'indicateur supérieure au 9<sup>e</sup> décile, ou inférieure au 1<sup>er</sup> décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est dit **fragile au niveau national pour un indicateur** pour un indicateur si, au niveau national, il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés sans faire partie des 10 % des EPCI les plus touchés (valeur de l'indicateur supérieure au 3<sup>e</sup> quartile et inférieure au 9<sup>e</sup> décile, ou inférieure au 1<sup>er</sup> quartile et supérieure au 1<sup>er</sup> décile pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

Un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional pour un indicateur** pour un indicateur s'il ne se positionne pas comme fragile ou très fragile au niveau national, et s'il fait partie des 25 % des EPCI les plus touchés au niveau régional (valeur de l'indicateur supérieure au 3<sup>e</sup> quartile régional, ou inférieure au 1<sup>er</sup> quartile régional pour l'accessibilité potentielle aux médecins généralistes, l'accessibilité potentielle aux infirmières, la capacité théorique d'accueil du jeune enfant et la part des locaux raccordables à la fibre).

#### • Niveau de fragilité pour un thème

Un EPCI est considéré comme **très fragile au niveau national pour un thème** si le positionnement du territoire est très fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs et au moins fragile au niveau national pour l'autre.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau national pour un thème** si le positionnement du territoire est très fragile pour deux indicateurs et pas fragile pour l'autre, très fragile pour un seul indicateur, ou fragile au niveau national pour au moins deux indicateurs.

Sinon, un EPCI est considéré comme **fragile au niveau régional pour un thème**, s'il n'est pas considéré comme fragile ou très fragile au niveau national, et si le territoire est dit fragile au niveau régional pour au moins deux indicateurs.

## ► Pour en savoir plus

**Guarnero M., Guillaneuf J. (Insee),** « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », *Insee Analyses* n° 77, octobre 2022.

**Brendler J., Comte S., Follin J., Hurard C., Silvestre E. (Insee),** « Panorama de la pauvreté en Normandie : une diversité de situations individuelles et territoriales », *Insee Dossier Normandie* n° 21, février 2022.

**Audoux L., Prévot P. (Insee),** « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus* n° 270, juillet 2022.

**Le Hir B., Bono P.-H.,** « Dépenses de logement et de transport : quels arbitrages ? », *La Note d'analyse* n° 117, France Stratégie, février 2023.

**Flachère M., Lardellier R. (Insee),** « Un travailleur sur dix reste pauvre malgré les autres ressources de son ménage », *Insee Analyses Occitanie* n° 116, juin 2022.

**Azouguagh M., Delmas F. (Insee),** « Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté », *Insee Première* n° 1884, janvier 2022.

**Gleizes F., Pla A. (Insee),** « En 2021, un enfant sur dix ne part pas en vacances pour des raisons financières », *Insee Focus* n° 294, mars 2023.

**Guillaneuf J., Picard S., Rousset A. (Insee),** « Après 75 ans, des niveaux de vie moins élevés mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population », *Insee Première* n° 1940, mars 2023.

**Granier E., Sala M. (Insee),** « En 2020, une forte augmentation de la précarité qui affecte tous les territoires bretons », *Insee Analyses Bretagne* n° 112, septembre 2022.

**Lardoux J.-M., Tacon D. (Insee),** « Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus en Bretagne », *Insee Analyses Bretagne* n° 95, septembre 2020.

# Panorama de la pauvreté en Bretagne : une diversité de situations individuelles et territoriales

Insee Dossier Bretagne

n° 6

Octobre 2023

Ce panorama, réalisé en Bretagne conjointement avec la plupart des autres régions françaises, permet de mieux connaître et appréhender les situations de pauvreté dans la région.

La Bretagne est avec les Pays de la Loire une des régions les moins marquées par la pauvreté. Plus de 11 % de la population des ménages fiscaux bretons est cependant concernée. Dans chacun des départements de la région, ce taux est inférieur au taux de pauvreté enregistré à l'échelle de la France métropolitaine. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère font même partie des dix départements où ce taux est le plus faible. Cependant, comme au niveau national, des différences quelquefois importantes existent. Ainsi, les plus jeunes et les familles monoparentales sont davantage touchés par la pauvreté. Les situations de pauvreté sont par ailleurs plus présentes dans les communes urbaines denses, où sont davantage concentrés les logements sociaux. Elles sont également plus fréquentes dans les intercommunalités du Centre Bretagne. Une typologie a permis de dégager six profils de ménages en situation de pauvreté, selon en particulier le critère de l'accès à l'emploi. Enfin, un ensemble de fragilités territoriales susceptibles de renforcer l'exposition à la précarité est étudié dans ce dossier.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que de nombreuses données sur  
[insee.fr](https://www.insee.fr)

